



**RECUEIL
DE VOYAGES
AU NORD,**

*Contenant divers Mémoires très
utiles au Commerce & à la
Navigation.*

**TOME QUATRIEME.
NOUVELLE EDITION,**
Corrigée & mise en meilleur ordre.



**A AMSTERDAM,
Chez JEAN FREDERIC BERNARD**

M. DCC. XXXII. Digitized by Google



RELATION

Du naufrage d'un

VAISSEAU HOLLANDOIS,

Sur la Côte de l'Isle de Quelpaerts:

*Avec la description du Royaume
de Cortée.*

NOUS partimes du Texel sur le soir du 10. de Janvier de l'année 1653. avec un fort bon vent, & après avoir essuyé beaucoup de tempêtes & de mauvais tems, nous mouillames le 1. Juin à la rade de Batavia. Comme nous nous fumes rafraichis là pendant quelques jours, Monsieur le Gouverneur Général de la Compagnie des Indes nous ayant commandé d'aller à Tapowan, nous mîmes à la voile le 14. du même mois, & partimes avec notre même vaisseau qu'on

L 2

nom-

nommoit l'Eprevier. Monsieur Corneille Lefler vint avec nous, pour prendre possession du Gouvernement de Tapowan & de Formosa, & de leurs dépendances; à la place de Monsieur Nicolas Verbourgh, qui avoit été là trois ans, suivant la coutume du pays. Nous fumes si heureux, que le 16. de Juillet nous jettames l'ancre devant Tapowan. Aussitot Monsieur Lefler prit terre, & fit décharger notre navire. Ensuite, de l'avis du Conseil, il nous donna ordre d'aller au Japon; de sorte que le 30. du même mois ayant notre charge & notre congé, nous nous remimes en mer. Le lendemain, après avoir eu beau tems presque tout le jour, sur le soir, au sortir du canal de Formosa, il s'éleva une tempête, qui augmenta beaucoup durant la nuit.

Le premier jour d'Aout, nous aperçumes dès le maun une petite Ile assez proche de nous. On fit aussitot tous ses efforts pour se mettre derrière a l'abri, pour trouver quelque endroit ou l'on pût jeter l'ancre, car toute cette mer est presque sans fonds. Nous en vinmes pourtant à bout, mais ce ne fut pas sans grande peine, à cause que nous craignons

gnions d'approcher d'un radeau qui bru-
loit assez près de nous. Notre pilote en
mettant la tête à la fenêtre avoit heureu-
sement découvert cette Ile, & sans cela
nous étions perdus, parceque nous n'en
étions pas éloignés de la portée du
mousquet. Le brouillard étant dissipé,
& faisant fort clair, nous nous trouva-
mes si proche des côtes de la Chine,
qu'il nous étoit aisé de voir des hommes
armés, répandus par bande le long du
rivage, attendant notre perte pour en
profiter. Mais Dieu merci leur attente
fut vaine, quoique la tempête augmen-
tat plutôt que de diminuer. Nous de-
meurâmes donc le reste du jour à leur
vue, & toute la nuit à l'ancre.

Le lendemain, le vent étant tombé,
nous remarquâmes que le nombre des
Chinois étoit augmenté de beaucoup; ce
qui nous obligea d'être toujours sur nos
gardes, résolus de nous éloigner d'eux le
plutôt qu'il nous seroit possible. Mais
le calme, qui dura tout le jour & la
nuit suivante, nous en empêcha. Nous
trouvâmes cependant le troisième que l'o-
rage nous avoit détournés environ vingt
lieues de notre route, si bien que nous
nous vîmes une seconde fois en vue de

la côte de Formosa. Nous voguames entre cette Ile & la terre ferme par un tems un peu froid, & ce qui nous faisoit le plus, c'est que l'inconstance des vents & les calmes nous retinrent dans ce canal jusqu'à l'onzième du mois, qu'un vent de Sud-Est émut une tempête accompagnée d'une grosse pluye, qui nous força d'aller Nord-Est, & Nord-Est à l'Est. Les trois jours suivans, le tems fut encore plus orageux, & nous fumes battus de tant de sortes de vents, que nous ne faisons incessamment que hauffer & caler les voiles. Cependant les divers & fréquens coups de mer, avoient fort affoibli notre vaisseau, & les pluyes continuelles nous empêchant de prendre hauteur, nous fumes contraints d'abatre tout à fait les voiles, & de nous abandonner à la merci des vents.

Le quinzième le vent soufla avec tant d'impétuosité, qu'on ne pouvoit s'entendre parler, ni déployer le moindre coin de voile; & pour comble de maux, notre navire faisoit eau en si grande abondance, qu'on ne pouvoit l'étancher quelque effort qu'on pût faire. D'ailleurs nous étions si souvent couverts des va-

gues,

gues, que nous nous attendions à tous momens d'être noyez. Le soir notre esquif & presque toute notre galerie furent emportez, ce qui ébranla fort notre beau-pré, & nous fit appréhender de perdre notre proue. On fit tout ce qu'on put pour réparer le desordre, & pour en empêcher les suites; mais ce fut inutilement, car les coups de vent étoient trop violens, & se suivoient de trop près, étre que le flot nous submergeoit de moment en moment. Enfin ne voyant point d'autre remède pour nous sauver, que d'abandonner notre vaisseau & les marchandises de la Compagnie; on résolut de déployer une petite voile sur l'avant, afin d'éviter les plus grosses vagues. Mais comme on travailloit à cela, une vague qui nous surprit par la poupe, pensa enlever tout ce qu'il y avoit de matelots sur le tillac. Elle laissa tant d'eau dans le navire, que le maitre pilote s'écria, Camarades, hâtez-vous de couper le mât, & de songer à Dieu, car si nous avons encoré un ou deux semblables coups de mer, nous sommes tous perdus, & toute notre science & notre travail ne feroient nous en garantir. Nous étions en cet état, lorsque le deuxième sable de

la seconde veille étant prêt à finir, celui qui faisoit sentinelle s'écria, *Terre, terre,* & qu'on n'en étoit qu'à une portée de mousquet; l'obscurité de la nuit & la pluie qui tomboit en abondance, avoient empêché de la découvrir plutôt. On essaya vainement d'ancrer, parcequ'il n'y avoit point de fonds, & que l'agitation de la mer & la violence du vent étoient des obstacles insurmontables. Les ancres donc ne trouvant point de résistance, où elles pussent s'attacher, trois flots redoublez nous surprénant dans cette occupation, entrouvrirent tellement le vaisseau, que ceux qui étoient couchés à fond de calle furent noyez, sans avoir pu monter en haut, ni se lever. De ceux qui étoient sur le tillac, une partie se jeta dans l'eau volontairement, & l'autre fut emportée çà & là par la mer. Nous abordames quinze en un même endroit, la plupart nuds & fort blessez. Nous crumes au commencement qu'il n'y avoit que nous de sauvez, mais lorsque nous fumes montez sur les rochers, on entendit quelques voix d'hommes qui se plaignoient, sans qu'il nous fût possible de rien voir, ni de secourir personne à cause de l'obscurité de la nuit.

Le

Le septième tous ceux d'entre nous qui pouvoient marcher, furent crier & chercher de toutes parts sur la grève, pour voir si nous ne découvririons point encore quelqu'un qui eût pris terre. En effet, nous en recontrames de répandus de côté & d'autre, & nous nous trouvames trente six, la plupart dangereusement blessez. En visitant ensuite les débris du navire, on apperçut un homme entre deux aix, dont le corps avoit été si pressé, qu'il ne vécut depuis que trois heures. Il est aisé de juger que nous souffrions une extrême douleur de voir notre vaisseau brisé; & de soixante-quatre personnes, nous voir réduits à trente six en moins d'un quart d'heure. Cela ne nous empêcha pas d'aller le long de la côte, pour rendre les derniers devoirs aux corps que la mer auroit jetez sur le rivage. Nous ne trouvames que notre conducteur Egbertz d'Amsterdam, étendu sur le sable à dix ou douze toises de l'eau, le bras passé sous la tête, que nous enterrames au même endroit. Cependant comme nous n'avions presque rien pris les deux ou trois derniers jours, à cause qu'il avoit été impossible de rien préparer, nous cherchames sur le sable,

L 5

pour

pour voir si la mer n'auroit point amené à bord une partie de nos vivres ; mais nous ne pumes recouvrer qu'un sac de farine, un tonneau où il y avoit encore de la chair salée & quelque peu de lard, & ce qui fut le meilleur pour les bleffez, un baril de vin clairet. Ce qui nous mit le plus en peine fut de savoir comment nous ferions du feu ; car ne voyant ni n'entendant personne, nous nous imaginions être dans une Ile deserte. Sur le soir le vent & la pluyé s'étant un peu appaisez, nous ramassames de quoi nous faire un couvert, nous servant du reste de nos voiles.

Le dix septième comme nous déplorions le misérable état de notre condition présente, tantot nous plaignant de ne voir personne, & tantot nous flatant d'être proche du Japon, & qu'on pourroit rencontrer là quelqu'un, qui nous donneroit les moyens d'aller au quartier des Hollandois, notre vaisseau n'étant pas en état d'être radoubé ; nous apperçumes un homme éloigné de nous de la portée du canon. Nous l'appellames & lui fîmes signe ; mais il ne nous eut pas plutot vus qu'il prit la fuite. Un peu après midi nous en vîmes trois autres, dont

dont l'un portoit un mousquet, & les compagnons des arcs & des flèches. S'étant approchez de nous de la portée du fusil, ils s'arrêtèrent, & voyant que nous allions à eux, ils s'enfuirent, quoiqu'on s'efforçat de leur montrer par signes, que nous ne voulions rien d'eux que du feu. Enfin un de nous autres résolut de les attaquer ; mais ils lui rendirent les armes sans combattre, avec quoi nous allumames du feu, dont nous avions grand besoin. Ces gens étoient vêtus à la Chinoise, à la réserve du chapeau, qui étoit fait d'un tissu de crin de cheval, & nous appréhendions fort qu'ils ne fussent Chinois sauvages ou des Pirates. Sur le soir il vint environ cent hommes armez & vêtus comme les premiers, qui après nous avoir comptez, nous tinrent comme investis toute la nuit.

Le dix huitième nous employames toute la matinée à faire une plus grande tente, & sur le midi il survint près de deux mille hommes tant cavaliers que fantassins, qui se rangèrent en bataille devant notre couvert. Notre secrétaire & le maitre pilote, avec celui de proue & un garçon, allèrent au devant deux. Mais lorsqu'ils furent en présence du chef, il

commanda qu'on leur mît à chacun un gros carquant de fer au col avec une clochette, comme on en met en Hollande aux brebis. En cet état, on les obligea de ramper & de se prosterner devant le Commandant; ce qui fut accompagné d'une si grande clameur des soldats, que tous tant que nous étions dans notre tente nous nous mimes à crier, c'en est fait, & il nous faut préparer à recevoir un pareil traitement. Ce qui fut exécuté aussitot. Après qu'on nous eut laissez quelque tems couchez tout à plat, le ventre contre terre, on nous fit signe de nous mettre à genoux. Pendant que nous étions en cette posture on nous demanda des choses que nous ne pumes entendre, & de notre côté nous fimes tout ce qu'il nous fut possible, pour leur faire comprendre que nous voulions aller au Japon à Nanguafaky. Mais ils comprenoient si peu ce que nous leur voulions dire, qu'il sembloit que le Japon leur fût inconnu, & en effet, ils nomment ce pays-là Jeenaré, ou Jirpon. Le Commandant voyant qu'il ne pouvoit tirer autre lumière de nos discours, nous fit verser à chacun plein une coupe d'arac †

‡ *Brenvage fait de Ris, il s'en fait aussi de cocos & d'autres choses.*

& nous renvoya dans notre tente. Les gens qui nous y amenèrent, pour voir les vivres que nous avions, ne trouvèrent qu'un peu de lard & de chair salée, qu'ils présentèrent à leur Chef. Une heure après ils nous apportèrent du ris cuit dans de l'eau ; & comme ils nous croyoient fort affamez, ils ne voulurent pas nous en donner beaucoup, de peur de nous faire mal. L'après-dinée ils revinrent avec des cordes à la main, ce qui nous alarma fort, nous imaginant qu'ils nous vouloient étrangler ; mais notre crainte cessa, les voyant courir en foule vers les débris de notre navire, pour en tirer à terre ce qui leur pouroit servir. Le soir ils nous donnèrent encore du ris à manger, & notre maitre pilote ayant pris hauteur, trouva que nous étions à l'Isle de *Qualpaerts*, qui est au trente troisième degré trente deux minutes.

Ces gens s'occupèrent encore tout le dix neuvième à pêcher les tristes restes de notre naufrage, séchant les hardes, & brulant le bois pour avoir le fer, car ils aiment fort ce métal. Cependant comme nous commencions à nous aprivoiser, nous approchames du Commandant des

pes & de l'Amiral de l'Isle, qui étoit aussi venu-là, & leur présentames à chacun une lunette d'approche, & un pot de vin rouge, avec la tasse d'argent de notre Capitaine, que nous avons rencontrée entre des rochers. Ils trouvèrent ce breuvage si agréable, qu'ils ne cessèrent point d'en boire qu'ils ne fussent fort gais. Après qu'ils nous eurent rendu la tasse, & fait beaucoup de démonstrations d'amitié, nous nous retirames dans notre tente.

Le vingtième ils achevèrent de bruler tout le bois du navire & d'en tirer le fer, pendant quoi il arriva une chose assez plaisante. Le feu qu'ils faisoient s'étant pris à deux canons chargez à balles, il fit un si grand bruit, qu'ils s'enfuirent tous & furent assez longtems sans oser revenir, & n'approchèrent depuis du vaisseau, que sur les assurances que nous leur donnames par signes, qu'ils n'avoient plus rien de semblable à craindre. Ce jour là ils nous apportèrent deux fois à manger.

Le matin du vingt unième, le Commandant appella quelques uns de nos gens, & leur fit comprendre par signes qu'il falloit que nous lui apportassions

tout

tout ce que nous avions sauvé dans notre tente, afin qu'on y mît le fœau, ce qui fut fait en notre présence. Il arriva même pendant que cela se faisoit, qu'on lui amena des gens, qui s'étoient approprié des choses du débris de notre naufrage, comme du fer, des peaux & quelque autre chose, dont ils étoient encore chargez. Ils furent châtiez à l'heure même, & devant nous, pour nous témoigner que leur intention n'étoit pas de nous rien ôter de notre bien. On donna donc à chacun de ces voleurs trente ou quarante coups sur la plante des pieds, d'un bâton gros comme le bras & de la hauteur d'un homme. Ce suplice est si rude, que les doigts des pieds en tombèrent à quelques uns. Vers le midi on nous fit signe qu'il falloit partir. On donna des chevaux à ceux qui étoient en santé, & on fit porter les malades dans des harnacs. En cet état nous partimes environnez de quantité de gardes à pié & à cheval, & au bout de quatre lieues nous arrivames sur le soir à une petite ville nommée *Tadianc*, où après avoir repu assez légèrement, ou nous mena tous dans un magasin qui avoit assez l'air d'une écurie.

Le lendemain vingt deuxième, nous partimes dans le même ordre, & dès le point du jour. Nous marchames jusques à un petit Fort, où il y avoit deux galiotes assez proches. On s'arrêta là pour manger, & sur le soir nous arrivames à la ville de *Moggan*, ou *Mocxo*, où le Gouverneur de l'Isle fait sa résidence. On nous mena tous dans la place qui est devant l'Hôtel de Ville, où il y avoit environ trois mille hommes sous les armes, & dont quelques uns se détachant, nous présentèrent de l'eau à boire dans des tasses; mais comme ils étoient armez à faire peur, nous crumes qu'ils avoient envie de se défaire de nous. Leur habillement même nous confirmoit dans cette crainte, car ils avoient je ne sai quoi d'affreux, & qu'on ne voit point au Japon ni à la Chine. Notre secrétaire, accompagné des mêmes personnes avec lesquelles il fut présenté la première fois au Commandant, fut mené au Gouverneur. Comme ils eurent été quelque tems prosterner contre terre, on nous fit signe d'en faire autant, après nous avoir fait approcher d'un espèce de balcon qui étoit devant le logis, où il étoit assis comme un Roi.

La première chose qu'il nous fit demander par signes, fut de savoir d'où nous venions & où nous allions. Nous répondimes comme l'autre fois que nous étions de Hollande, & que nous allions à Nanguafaky au Japon, sur quoi il nous témoigna, en baissant un peu la tête, qu'il comprenoit quelque chose à ce que nous disions. Il ordonna ensuite qu'on nous fît passer quatre à quatre devant lui, & nous ayant fait à tous la même question, & en ayant eu une même réponse, il commanda de nous mener dans la maison où l'oncle du Roi qui avoit voulu s'emparer du trône, avoit été confiné, & y étoit mort. Aussitôt que nous fumes entrez, la maison fut environnée de gens de guerre, on nous donna régulièrement par jour à chacun 12. onces de ris pesant & autant de farine de froment, mais du reste fort peu de chose, & si mal apprêté que nous n'en pouvions manger. De sorte que nos repas n'étoient ordinairement que de ris, de farine, & de sel, & nous ne buvions que de l'eau. Le Gouverneur nous paroissoit fort habile, & nous expérimentames souvent depuis que nous ne nous étions pas trompez. Il étoit alors âgé de

de soixante & dix ans , né dans la Capitale du Royaume, & fort considéré à la Cour. En nous congédiant, il nous fit signe qu'il alloit écrire au Roi, pour savoir ce qu'il feroit de nous. Comme ces ordres ne pouvoient venir de longtems, à cause que nous en étions éloignez de quatre vingts lieues, dont les trois quarts & demi se font par terre: nous le suppliames de nous faire donner quelquefois de la viande, & quelque autre chose à manger. Nous obtinmes aussi de lui que six d'entre nous sortiroient par jour, tant pour prendre l'air, que pour blanchir chacun son linge. Ce qui nous fut accordé fort à propos, car nous nous ennuions fort d'être renfermez & d'être réduits au pain & à l'eau. Il nous fit aussi l'honneur de nous mander souvent, & de nous faire écrire quelque chose devant lui, en sa langue & en la notre. Ce fut là où nous commençames à entendre quelque mots de leur langue, & comme il nous traitoit quelquefois, & qu'il se divertissoit à nous réjouir par de petits amusemens, nous conçumes quelques espérance de pouvoir passer un jour au Japon. Il eut aussi si grand soin de nos malades, qu'on peut dire que nous fu-

mes

mes mieux reçus de cet Idolatre que nous ne l'eussions été des Chrétiens.

Le vingt neuvième d'Octobre notre secrétaire, le maître pilote, & le second chirurgien, furent amenez devant le Gouverneur. Ils y trouvèrent un homme assis, qui avoit une grande barbe rousse. D'abord le Gouverneur nous demanda pour qui nous prenions cet homme, & comme on lui eut répondu qu'on le prenoit pour un Hollandois, il se prit à rire, & dit que nous nous trompions, & que c'étoit un Corelien. Après divers discours de part & d'autre, cet homme qui s'étoit tu jusques alors, nous demanda en Flamand quelles gens & de quel pays nous étions; à quoi nous répondimes que nous étions Hollandois, partis d'Amsterdam pour le service de la Compagnie, & qu'allant par ses ordres au Japon, la tempête nous avoit jetté dans l'Isle où nous étions. Que notre vaisseau s'étant rompu, nous ne demandions rien plus ardemment à Dieu, que de trouver quelque moyen de continuer notre route. Nous primes ensuite la liberté de lui demander son nom & sa patrie, à quoi il répondit qu'il s'appelloit Jean Jans Wettevrée, natif de

Rüpp

Riip † en Hollande, d'où il étoit parti volontairement en 1626. dans le vaisseau nommé *Hollandia*; & qu'en 1627. allant au Japon dans la fregate *Ouderkerk* le vent les avoit jettéz sur la côte de Corée. Qu'ayant besoin de prendre de l'eau, & qu'étant du nombre de ceux qui étoient commandez pour aller à terre, charger l'esquif de provisions, il avoit été pris lui troisiéme par les habitans du lieu. Qu'il y avoit dix sept ou dix huit ans que ses deux camarades étoient morts à la guerre, lorsque les Tartares envahirent la Corée. Que l'un d'eux qui étoit de son même lieu se nommoit *Thierry Gerards*, & l'autre *Jean Pieterz d'Amsterdam*. Et comme nous lui eumes demandé où il demouroit pour lors, & par quelle aventure il se trouvoit dans cette Isle, il nous apprit qu'il demouroit dans la Capitale du Royaume de Corée, d'où le Roi l'avoit dépêché, pour savoir quelles gens nous étions, & qui nous avoit amenez sur ses terres. Il ajouta que pendant son long séjour en Corée, il avoit souvent demandé congé au Roi de pouvoir passer au Japon, sans avoir jamais pu obtenir d'au-
tre

† *Le Riip est un grand village, dans la Nord-Hollande.*

tre réponse, sinon, qu'il ne falloit point s'y attendre à moins que d'avoir des ailes & de voler jusques-là. Que la coutume de cette Cour étoit de retenir tous les étrangers qui se trouvoient dans leur pays; mais du reste qu'on ne leur laissoit manquer de rien, leur fournissant des vivres & des habits, pendant toute leur vie. La seule consolation donc qu'il nous donna, fut qu'on nous traiteroit, comme on l'avoit traité, en cas qu'on nous menat devant le Roi. Au reste la joye que nous eumes d'avoir trouvé un si bon trucheman, dissipa toute notre tristesse, & nous fit oublier tous nos maux. Aussi y avoit il sujet d'être surpris, & même de s'étonner, de voir qu'un homme de cinquante huit ans, comme étoit celui-ci, eût tellement oublié sa langue maternelle que nous eumes au commencement bien de la peine à l'entendre; il est vrai aussi qu'il ne lui fallut qu'un mois pour s'y remettre. Le Gouverneur, après avoir fait écrire en bonne forme toutes nos dépositions, les envoya à la Cour, & nous dit de prendre courage, & que nous aurions réponse dans peu de tems. Cependant il nous faisoit tous les jours de nouvelles faveurs, jusques-là qu'il per-

mit à Wettevrec, & aux Officiers qui étoient venus avec lui, de nous visiter à toute heure, & de l'informer de nos besoins.

Au commencement de Décembre il vint un nouveau Gouverneur, les trois ans de notre bienfaicteur étant expirez. Nous en fumes fort affligez, ne doutant point que ce changement ne produisît pour nous quelque chose de facheux. Il seroit difficile d'exprimer tous les témoignages de bonté & d'amitié qu'il nous fit à son départ, jusques-là que nous voyant mal vêtus pour notre hiver, il nous fit faire à chacun deux paires de souliers, une calaque bien doublée, & des chausses de peau. Outre cela il nous traita splendidement, & nous témoigna qu'il étoit marri de n'avoir pu nous faire passer au Japon, ou de nous emmener avec lui en terre ferme. Il ajouta à cela que nous ne devions pas nous attrister de son départ, puisqu'étant à la Cour, il seroit tout ce qu'il pourroit pour notre liberté, ou pour nous y attirer. Il nous rendit les livres que nous avions sauvez avec quelques autres petites hardes, accompagnant cela d'une bouteille d'huile précieuse dont il nous fit présent, & dont

nous pouvions avoir besoin dans la fuite: Le nouveau Gouverneur commença par réduire notre pitance au ris, au sel & à l'eau. On s'en plaignit au vieux Gouverneur, qu'un vent contraire retenoit dans l'Isle; mais il nous fit répondre que, son tems étant expiré, il ne lui étoit plus permis de nous entendre, qu'il en écrirait pourtant à son Successeur, & en effet tant qu'il fut dans l'Isle, on nous donna, quoique petitement, de quoi suspendre nos plaintes.

Après le départ de ce bon Seigneur, qui fut au commencement de Janvier de l'année 1654 on nous traita bien plus mal qu'on n'avoit point encore fait; on nous donnoit de l'orge pour du ris, & de la farine d'orge, au lieu de farine de froment. Que si l'envie nous prenoit de manger quelque autre chose, il falloit vendre notre orge, & nous passer avec douze onces de farine. Cette dureté fut causée que nous songeames à faire un meilleur usage que nous n'avions fait jusques alors, de la liberté que nous avions de nous promener six à la fois. Nous étions conviez à prendre l'effort par le Printems qui aprochoit; voyant d'un autre côté que les ordres du

Roi ne venoient point, & que nous étions au hazard de finir dans cette Isle le reste de nos jours dans une rude captivité. Après avoir donc longtems délibéré tous ensemble des moyens de nous emparer d'une barque pendant une nuit obscure, nous résolûmes l'un d'entre nous d'exécuter cette entreprise sur la fin du mois d'Avril. Mais par malheur un de la troupe étant monté sur la muraille, pour découvrir le vaisseau dont nous devions nous saisir, il fut aperçu & senti de quelques chiens, qui redoublant leurs cris, obligèrent les Gardes à veiller avec plus de soin, ce qui nous fit manquer une belle occasion de nous sauver.

Au commencement du mois de Mai, notre maitre pilote avec cinq autres, dont trois sont encore en vie, étant sorti à son tour, remarqua en se promenant qu'il y avoit dans un petit hameau proche de la ville une barque bien équipée, que personne ne gardoit. Il envoya aussitot un de la troupe prendre un petit pain, & quelques petits bouts de planche. Avec cela, après avoir fait boire un trait d'eau à chacun de ses gens, il s'embarque sans se mettre en peine d'aucune autre chose. Pendant qu'ils tâchent de tirer la barque

Que au delà d'un petit banc voisin, quelques habitans découvrirent leur dessein, & le premier qui s'en aperçut, sortant de chez lui avec un mousquet, s'avance dans l'eau pour les obliger à retourner. Mais cela ne les empêcha pas de sortir, à la reserve d'un, qui n'ayant pu joindre les autres, fut contraint de revenir à terre. Les cinq autres voulant lever la voile, le mâc & la voile tombèrent dans l'eau; ils retirèrent promptement l'un & l'autre, & rajustant le tout avec bien de la peine, comme ils voulurent lever une seconde fois la voile, le bout du mâc se rompit, & fut hors d'état d'être raccommodé. Tous ces retardemens donnèrent le loisir aux habitans de se jeter dans une autre barque, & il leur fut aisé de les attraper, car les autres n'avoient rien pour s'éloigner. Comme ils vinrent à se joindre, nos gens sautèrent aussitôt avec légèreté dans leur bord, espérant de s'en rendre maîtres, malgré les armes de leurs ennemis. Mais ayant trouvé que cette dernière barque étoit pleine d'eau & hors d'état de servir, ils relâchèrent tous ensemble. Après avoir pris terre, on les mena au Gouverneur, qui leur fit attacher la main à un gros

billot, par le moyen d'une grosse chaîne, & lorsqu'on les eut fait coucher par terre, & qu'on nous eut tous amenez en leur présence, bien liez & garottez, on leur demanda s'ils avoient fait cette action à notre insu, ou si nous en avions été informez ; & comme ils soutinrent constamment que nous n'en avions rien su, on les interrogea par le moyen de Wettevrée, pour savoir quel étoit leur dessein, & comme ils eurent répondu que c'étoit d'aller au Japon: Comment, ajouta le Gouverneur, avez-vous osé entreprendre ce trajet avec une si petite barque sans pain & sans eau? Ils répliquèrent qu'ils avoient mieux aimé s'exposer une bonne fois à la mort, que de mourir à tous momens. Nous fumes déliez aussitot, mais pour les six malheureux, ils reçurent sur les fesses découvertes chacun vingt cinq coups d'un bâton long d'une brassée, large de quatre doigts & épais d'un pouce, plat du côté qui frappe & rond de l'autre. Ces coups furent si violens, que les patients furent contraints de garder un mois le lit, du reste nous fumes privez entièrement de la liberté de sortir, & gardez fort exactement de jour & de nuit.

Sur la fin du mois de Mai, on reçut ordre de nous mener à la Cour, sans pouvoir conjecturer si nous devions nous en réjouir, ou nous en affliger. Six ou sept jours après on nous mit dans quatre barques avec les fers aux pieds, & une main attachée à un billot, pour nous empêcher de nous jeter dans l'eau. En effet sans cette précaution, cela se seroit pu faire aisément, les Soldats étant tous malades de l'agitation du vaisseau. Après avoir résisté deux jours à un vent contraire, nous relâchames, on nous ôta nos fers. on nous remit dans notre ancienne prison de l'Isle de *Quelpaerts*. Cette Isle que les habitans nomment *Sebesure*, est éloignée de la côte de *Corté* de douze ou treize lieues du côté du midi, & peut en avoir quatorze ou quinze de tour. Elle a une baye au Nord, où se retirent diverses barques d'où elles partent pour la terre ferme, mais dont l'abord est très dangereux à ceux qui ne la connoissent pas, à cause de quantité d'écueils cachez. & parcequ'il n'y a qu'un seul endroit où l'on puisse mouiller, & être à l'abri, car par tout ailleurs on en est souvent forcé de donner à la côte du Japon. Toute cette Isle est pres-

que bordée de roches, mais du reste très abondante en chevaux & en troupeaux, qui payent de grands droits au Roi. Si bien que les habitans malgré la quantité de leurs harats & de leurs vaches, ne laissent pas d'être fort pauvres, & méprisez de ceux qui demeurent en terre ferme. Il y a dans cette Isle un fort haute montagne couverte d'arbres, & quantité de plus petites qui sont découvertes, qui renferment beaucoup de vallons fort abondans en ris.

Les quatriéme & cinquiéme jours d'après, le vent changea & on nous embarqua de grand matin, avec les mêmes précautions que la première fois. Sur le soir nous approchames fort de la terre ferme, & après avoir passé la nuit à la rade, nous primes terre le lendemain, où on nous ôta nos chaines, mais on redoubla nos gardes.

Le jour suivant on nous amena des chevaux de fort bonne heure, pour aller à la ville d'*Heynam*, & comme nous avions été sur mer séparés les uns des autres, & que nous avions débarqué en divers lieux, nous fumes fort aisés de nous retrouver tous ensemble à ce premier gîte. Le lendemain après avoir re-

pu assez légèrement, nous arrivames à la ville de *Jebam*, où Paul Jean Cools de Purmerend notre canonier mourut, qui n'avoit point eu de santé depuis notre naufrage. Le jour venu le Gouverneur de la ville le fit enterrer, puis étant montez à cheval nous arrivames le soir à la ville de *Nadiso*; le lendemain nous couchames à *Sanfiangb*, de là à la ville de *Tongap*, après avoir traversé une haute montagne, où l'on voit à l'endroit le plus élevé le fort de *Ilpam-Sanfiang* qui est très grand. Nous fumes de là à la ville de *Teyn*, & le jour suivant on nous fit repaitre à la petite ville de *Kunige*. Nous arrivames sur le soir à la grande ville de *Cbentio*, où le Roi tenoit autrefois sa Cour, & où réside présentement le Gouverneur de la Province de *Tbillado*. C'est une ville très marchande & très célèbre dans le pays, quoiqu'elle soit éloignée d'une journée de la mer. Nous fumes coucher de là à la ville de *Jesan*, qui est la dernière de la Province de *Tbillado*, puis à la villette de *Gunlan*, de là à *Jensan*, & enfin à *Consio*, où réside le Gouverneur de la Province de *Tiongfiando*. Le lendemain nous passames une grande rivière, & entrames dans la Pro-

vince de *Sengado*, où est *Sior*, la Capitale du Royaume. Après avoir couché divers jours de suite en différens lieux, nous traversâmes une rivière large comme la Meuse est devant Dordrecht, à une lieue au de là se voit la ville de *Sior*, où le Roi tient la Cour. Nous comptâmes soixante & quinze lieues de chemin depuis l'endroit où nous débarquâmes, jusques-là, allant toujours au Nord, biaisant un peu vers le couchant. Quand nous fumes dans la ville, on nous mena tous ensemble dans une maison, où on nous laissa deux ou trois jours, après quoi on nous mit dans de petites loges, trois à trois, & quatre à quatre, chez des Chinois qui sont établis là. Ensuite on nous mena tous en corps devant le Roi, qui nous fit des questions sur toutes choses par Pentremise de Wettevrée. Comme nous lui eumes répondu le mieux qu'il nous fut possible, nous représentâmes à Sa Majesté que la tempête nous ayant privez de notre navire, nous le supplions de nous renvoyer au Japon; afin de pouvoir par le moyen des Holiandois qui sont là, retourner un jour en notre patrie, pour jouir du plaisir de revoir nos femmes,

femmes , nos enfans & nos amis. Le Roi nous fit dire que ce n'étoit pas la coutume de Corée , de laisser sortir les étrangers du Royaume: qu'il nous falloit résoudre de finir nos jours dans ses Etats , & qu'il nous feroit donner ce qui nous seroit nécessaire. Ensuite il nous commanda de faire en sa présence les choses que nous savions le mieux, comme de chanter, de danser, & de sauter à notre mode; puis il nous fit donner à manger assez bien à leur manière, & distribuer aussi à chacun deux pièces de toile pour nous habiller à leur mode. Nous fumes tous mandez le lendemain devant le Général de la milice, qui nous fit dire par Wettevrée que le Roi nous mettoit dans les Gardes du Corps, & qu'en cette qualité on nous distribueroit soixante & dix cattys de ris tous les mois. On nous donna à chacun un papier, qui contenoit notre nom, notre âge, notre patrie, quelle avoit été notre profession, & notre emploi présent, le tout en lettres coupées à leur mode, scellé du grand Sceau du Roi, & de celui du Général, qui n'est qu'une empreinte d'un fer chaud. Cette commission fut accompagnée d'un mousquet, de poudre & de plomb; avec ordre de faire une salve le premier jour &

le quatrième de chaque mois devant le Général ; d'être prêts à toute heure pour aller en campagne avec lui, soit pour accompagner le Roi, ou pour quelque autre sujet. Pendant le printemps & l'automne ce Général fait faire revue à ses troupes trois fois le mois, & les Soldats outre cela font autant de fois l'exercice en particulier. Un certain Chinois & Wettevée furent préposez pour nous commander, le premier comme Sergent & l'autre pour avoir inspection sur nous, & pour nous instruire des coutumes & façons de faire des Coreliens. La plupart des Grands amoureux de la nouveauté, nous invitoient à manger chez eux, pour nous faire faire l'exercice à notre manière, & pour nous faire tirer des armes & danser. Sur tout leurs femmes & leurs enfans avoient grande envie de nous voir, parceque le menu peuple de l'Isle de *Quelpaerts* avoit fait courir le bruit que nous étions monstrueux, & que lorsque nous buvions nous étions obligez de retrousser notre nez derrière l'oreille. Ces contes ridicules furent cause que les honnêtes gens de *Sior*, paroissoient fort étonnez de nous voir mieux faits que les hommes de leurs

pays.

pays: Ils admiroient sur tout la blancheur de notre teint, & se pressoient tellement pour nous voir, que nous avions peine au commencement de fendre la presse dans les rues, & on ne nous laissoit point en repos dans la maison, tant la curiosité étoit grande. Le Général à la fin y mit ordre, défendant à qui que ce soit de nous approcher sans sa permission, d'autant plus que les esclaves des Grands prenoient la liberté de nous venir tirer de nos chambres, pour se railler & se divertir de nous.

Au mois d'Aout le Tartare vint demander le tribut ordinaire, ce qui obligea le Roi à nous envoyer tous dans un grand fort, pour y être gardez pendant tout le tems que cet Ambassadeur seroit dans le pays. Cette place est à six ou sept lieues de *Sior*, bâtie sur une montagne nommée *Numma Sansiang*: il faut trois heures pour monter jusques en haut, du reste elle est si forte, que le Roi s'y retire en tems de guerre, & la plupart des Grands du Royaume y demeurent. Il y a toujours là des provisions pour trois ans, & pour beaucoup de monde. Nous y fumes jusqu'au commencement de Septembre que le Tartare se retira.

Sur la fin du mois de Novembre, il gela si fort, que la rivière, qui est à une lieue de la Capitale, comme je l'ai dit, fut prise, & on voyoit passer dessus jusqu'à trois cens chevaux chargez. Le Général ayant pitié de nous, à cause du froid que nous endurions, en informa le Roi, qui commanda de nous distribuer des peaux, sauvées de notre naufrage, dont la plupart étoient pourries; nous permettant même d'en vendre pour acheter de quoi nous vêtir chaudement. De l'argent qui en revint, deux ou trois résolurent d'employer leur part à l'acquisition d'une petite cabane, aimant mieux souffrir du froid, que d'être éternellement tourmentez par leurs hôtes, qui ne se lassoient point de nous envoyer chercher du bois dans des montagnes éloignées de deux & trois lieues. Ce travail étoit insupportable, à cause du froid, & que les chemins étoient rudes & fâcheux. La maisonnette qu'ils achetèrent leur revint à neuf ou dix écus, & pour les autres s'étant vêtus, le moins mal qu'ils purent, ils passèrent ainsi l'hiver.

Le Tartare étant revenu au mois de

Mars

Mars † on nous défendit, comme auparavant, sous des peines très expressees, de ne point sortir de nos maisons. Le jour qu'il partit pour s'en retourner, Henri Jansz. d'Amsterdam maitre pilote & Henri Jansz Bos de Harlem canonier, sous prétexte d'aller chercher du bois, résolurent d'aller attendre cet Ambassadeur sur son chemin. Lorsqu'ils le virent paroître à la tête de plusieurs gros de Cavallerie & d'Infanterie qui l'accompagnoient, ils prirent les rênes de son cheval d'une main, & de l'autre détournant leurs habits à la mode de Corée, il lui montrèrent qu'ils étoient vêtus à la Hollandoise. Cela causa d'abord un grand trouble parmi la multitude; & le Tartare leur demanda fort qui ils étoient, mais ils ne purent jamais le lui faire entendre. L'Ambassadeur cependant leur ordonna de suivre, & de se rendre où il alloit coucher. Comme il fut là il s'enquit fort s'il n'y avoit personne qui pût expliquer ce qu'on lui disoit, & comme on lui eut parlé de Wettevrée, il lui manda de le venir trouver en diligence. Ce trucheman en ayant donné avis au Roi, on tint un Conseil où il fut résolu qu'on seroit

Un présent à l'Ambassadeur, pour étouffer l'affaire, en sorte qu'elle ne vînt point à la connoissance du grand-Cham. Nos deux pauvres malheureux furent donc ramenez à *Sior*, dans une prison où ils moururent bientôt après, sans avoir pu savoir si c'étoit de mort naturelle ou violente : pas un de nous n'ayant pu obtenir la permission de les voir. Aussitot que cette affaire fut divulguée, on nous fit aller au Conseil de guerre, où on nous demanda si nous avions eu quelque connoissance du dessein de nos camarades, & quoi que nous pussions dire soutenant que non, cela ne nous put garantir d'être condamnez à recevoir chacun cinquante coups sur les fesses, pour n'avoir pas donné avis du départ de nos camarades. Cependant nous aurions reçu effectivement cette correction, si le Roi ne nous eût fait grace, disant que nous étions de pauvres misérables, que la tempête, plutôt que l'envie de piller, avoit jettez dans son pays. Toute la peine donc qu'il nous imposa, fut de nous renvoyer chez nous, avec défense d'en sortir jusqu'à nouvel ordre.

En Juin qu'on croyoit que le Tartare dût venir, le Général nous manda, & nous

nous fit dire par notre trucheman qu'il y avoit un vaisseau échoué en l'Isle de *Quelpaerts*, & que *Wettevrée* n'étant plus d'âge à faire ces voyages, il falloit que les trois d'entre nous qui entendoient le mieux le *Corelien*, se disposassent à partir. Suivant cette proposition on choisit l'assistant, le sous pilote & un canonier, qui partirent deux jours après pour apporter des nouvelles de ce naufrage.

Le Tartare étant arrivé au mois d'Aout, il nous fut deffendu sous peine de punition corporelle de ne sortir du logis, que trois jours après son départ. La veille de son arrivée nous reçumes par un exprès des lettres de nos camarades, qui nous apprirent qu'on les avoit confinez aux extrémités du Royaume du côté du midi, où ils étoient gardez fort exactement: afin que si le *Grand-Cham* avoit eu le vent de l'affaire de nos deux malheureux, & qu'il voulût avoir les autres, on lui pût dire qu'en passant à *Quelpaerts* ils étoient péris tous trois. Le Tartare vint encore à la fin de l'année, & nous fumes, comme les autres fois, gardez dans nos maisons, fort sévèrement par les ordres du Roi.

* Quoique le Tartare eût déjà envoyé deux fois en Corée, depuis l'entreprise de nos deux camarades, sans en avoir parlé : néanmoins la plupart des Grands faisoient tous leurs efforts auprès du Roi pour nous perdre. On tint Conseil trois jours pour cela ; mais enfin ni le Roi, ni son frère, suivis du Général & de quelques autres, ne furent pas absolument de cet avis. Le Général opinoit à nous faire combattre l'un après l'autre contre deux Corensiens à la fois, donnant de mêmes armes aux uns & aux autres. Que par ce moyen on se déferoit de nous, sans qu'on pût dire que le Roi eût fait mourir de misérables étrangers. Quelques personnes plus charitables, qui savoient qu'on nous tenoit enfermez, & que nous ne savions rien de ce qui se passoit, nous firent dire en secret ce que je viens de dire, sur qu'oi Wettevrée ne disoit autre chose, sinon, que si nous pouvions encore vivre trois jours, nous en vivrions bien davantage. Or comme le frère du Roi qui présidoit à cette assemblée, passoit par notre quartier pour y aller & même fort proche de nous, cela nous donna le moyen de nous jeter

à

à ses pieds, & d'implorer sa faveur, avec le visage prosterné en terre. Cet objet le toucha tellement de compassion, qu'il travailla depuis avec tant d'efficace pour nous, que nous ne sommes redevables de la vie qu'au Roi & à lui. Comme cela fit du dépit à beaucoup de gens, qui pouvoient tenter d'autres moyens de nous présenter devant les Tartares, on trouva bon de nous reléguer en la Province de *Tbillado*, où l'on nous devoit donner de la part du Roi cinquante livres de ris par mois. Nous partimes donc en Mars de *Sior* sur des chevaux qu'on nous amena, accompagnez de nos connoissances jusqu'à la rivière, qui est à une lieue de la ville. Ce fut là que nous dimes le dernier adieu à *Wettevrée*, car depuis ce jour-là nous ne l'avons ni vu, ni oui parler de lui. Nous repassames dans toutes les mêmes villes que nous avions vues en allant à la Cour, de sorte qu'étant venus coucher à *Jeam*, nous en partimes le lendemain matin, & entrames sur le midi dans une grande ville nommée *Diufiang*, ou *Thillapenig*, qui est entièrement commandée par une grande citadelle qui est tout contre Le Penigse qui est le premier en l'absence du Gouverneur,

verneur, fait là sa résidence, sous le nom de Colonel de la Province: ce fut pour lui que le sergent qui nous menoit nous donna des lettres du Roi. Il fut dépêché sur l'heure même pour aller querir nos trois camarades, qu'on avoit éloignez l'année précédente, & qui étoient à douze lieues de là, dans un fort où le Vice-Amiral commandoit. On nous logea cependant tous ensemble dans une maison publique, & trois jours après les absens étans revenus, nous revimes ensemble les trente trois malheureux qui restoient du naufrage.

On nous apporta en Avril quelques peaux qui étoient restées à *Quelpaerts*, (dont nous n'étions éloignez que de dix huit lieues,) parcequ'elles ne valloient pas la peine de les envoyer à *Sior*. Nous nous en accommodames le moins mal qu'il nous fut possible, & fimes quelques petites provisions dans notre nouvelle demeure. La seule chose à quoi nous étions obligez étoit d'arracher deux fois le mois toute l'herbe de la place qui est devant le château, & de la tenir nette.

* Cette année notre Gouverneur étant accusé de quelque malversation, fut obligé d'aller à la Cour pour se justifier, où on dit qu'il fut au hazard de perdre la vie. Mais comme le peuple l'aimoit fort, & que les Grands le favorisoient à cause de son extraction, qui est des plus illustres du Royaume, il en sortit si bien, qu'on lui augmenta les dignitez. Il nous fut fort bon, aussi bien qu'aux habitans du pays, mais il nous vint en Février un Gouverneur fort différent de l'autre; car outre qu'il nous surchargea de travail, il nous voulut forcer à aller chercher à trois lieues de là dans les montagnes, le bois que son prédécesseur nous faisoit donner gratuitement. Dieu merci. une apoplexie nous en délivra dans le mois de Septembre, dont personne ne fut affligé, tant chacun étoit mal satisfait de lui.

En Novembre il nous vint un nouveau Gouverneur, qui se toucioit si peu de nous, que lorsque nous lui demandions des habits ou quelque autre chose, il répondoit que le Roi ne lui avoit donné aucun ordre là-dessus. Qu'il n'étoit tenu de nous fournir que le ris de notre

pen-

penſion, & que pour les autres néceſſitez. c'étoit à nous à y pourvoir, comme nous le jugerions à propos Nos habits cependant étant uſez à force de porter du bois, & le froid commençant à nous incommoder, nous réſolumes, n'étant pas honteux parmi ces peuples de demander l'aumône, de profiter de la curioſité qu'ils avoient de ſavoir de nous mille choſes. Pour amaffer donc de quoi nous vêtir, & n'être plus obligez à courir une demie lieue pour avoir une poignée de ſel, nous préſentames requête au Gouverneur pour obtenir de lui la permiſſion de mandier, expoſant qu'il ne nous étoit plus poſſible de gagner notre vie à porter du bois, à cauſe que nous étions nus, & qu'il ne nous pouvoit revenir de tout ce travail qu'un peu de ſel & de ris: qu'on le ſuplioit donc de ſouffrir que nous allaſſions dehors tour à tour C'eſt ce qu'il nous accorda, & de notre part nous fumes ſi bien uſer de cette grace, qu'en peu de tems nous fumes remparez contre le froid.

* Au commencement de cette année le Gouverneur fut rappellé, & celui qui lui ſuccéda ne manqua pas de nous cauſer

ser de nouvelles traverses. Il nous défendit de sortir, & nous dit que si nous voulions travailler pour lui, il nous feroit donner à chacun trois pièces de toiles de coton. Mais après avoir bien révé sur ces offres, qui ne pouvoient pas nous mettre à couvert des autres nécessitez, sur tout dans une année mauvaise comme celle-là, & pensé que nous usurions plus d'habits à son service qu'il ne nous en donneroit: nous lui représentâmes fort respectueusement qu'il ne devoit point exiger cela de nous: sur quoi il arriva un accident, qui l'obligea à donner les mains à nos demandes. Ces gens craignent tellement les fièvres chaudes, que la seule pensée leur fait peur, & comme quelques uns de nous en étoient affligés, il consentit à nous laisser mandier par troupes, pourvû qu'on ne fût pas absent plus de quinze jours ou trois semaines, & qu'on n'allât ni du côté de la Cour, ni du côté du Japon. Pour la moitié qui restoit au logis, il les chargea d'avoir soin des malades, & d'arracher l'herbe de la place.

* Pendant le mois d'Avril de cette année le Roi mourut, & avec la permission

sion du Grand Cham, son fils lui succéda. Cela ne nous empêcha pas de continuer notre métier, & sur tout chez les Moines Coréans, qui sont très charitables, & qui étoient très reconnoissans du plaisir que nous leur donnions en leur racontant nos aventures, & leur parlant des coutumes des autres pays. Ils se plaisoient tellement à nous entendre, qu'il ne tenoit pas à eux qu'on ne passât les jours & les nuits dans ces entretiens.

† Le Gouverneur qui vint après celui-ci, nous fut si favorable, qu'il disoit souvent que s'il ne tenoit qu'à lui, il nous renverroit en notre pays, ou du moins en quelque lieu où il y eût de nos gens. Nous obtinmes de lui la confirmation de sortir sans aucune restriction. Cette année fut si sèche, qu'elle causa une grande disette de grains & de toutes sortes de denrées. § L'année suivante fut encore plus déplorable. La plupart du monde mourut de faim, & les chemins étoient pleins de voleurs. Le Roi leur fit une cruelle guerre, & empêcha par ce moyen beaucoup de meurtres & de brigandages. Il ordonna aussi d'enter-

rer

† 1660. § 1661.

rer les corps qu'on trouveroit à la campagne sans sépulture. Les glands, les pommes de pin, & les racines des champs faisoient toute la nourriture du peuple. La famine fut si grande qu'il y eut des villages pillés, & les magazins du Roi furent forcez impunément, † parceque ce desordre se commettoit par les esclaves des Grands, & que cette calamité dura deux années de suite.

§ On s'en ressentit même encore un peu l'année suivante; car là où le menu peuple n'avoit rien semé, il ne recueillit rien; toutefois cela fut réparé par l'abondante recolte qui se fit en d'autres lieux qui étoient arrosez par des rivières, ou qui étoient voisins des marais, sans quoi le pays eût été absolument détruit. Le lieu où nous étions ne pouvant plus fournir à notre entretien, le Gouverneur en écrivit à l'Intendant de la Province, qui lui fit réponse que le Roi ayant assigné là notre subsistance, il ne pouvoit pas nous transférer ailleurs sans un ordre de Sa Majesté. Sur la fin de Février, le Gouverneur suivant les ordres de la Cour, nous dispersa en trois Villes, il en envoya dou-

ze

† 1662. § 1663.

ze à *Sayfiano*, cinq à *Siunfchien*, & autant à *Namman*; car nous n'étions plus alors que vingt deux en tout. Cette séparation nous affligea au dernier point, à cause de la consolation que ce nous étoit d'être tous ensemble en un lieu où nous étions assez bien, & où nous avions d'assez bonnes provisions, & il y avoit sujet d'appréhender qu'on ne nous envoyât en un lieu qui se ressentît encore de la famine. Mais cette affliction se changea en joye, car ce changement donna lieu à notre retraite, comme je le dirai dans la suite. Au commencement donc du mois de Mars, après avoir pris congé de notre Gouverneur, & l'avoir bien remercié de toutes ses bontez, nous partimes de là à pié, mettant les malades & ce que nous avions de bagage sur les chevaux qu'on nous donna. Ceux qui alloient à *Sayfiano* & à *Siunfben* prirent notre même route, & nous couchames tous dans une même ville le premier soir, & le lendemain. Mais le troisiéme jour nous entrames dans *Siunfchien*, où nous laissames cinq de nos camarades. Nous passames la nuit suivante dans une maison à la campagne. & en étant partis de grand matin, nous arrivames sur les neuf heures

heures à *Sayfang*, où ceux qui nous avoient conduits, nous mirent entre les mains du Gouverneur ou Amiral de la Province de *Tbillado*, qui fait là sa résidence. Il ordonna aussitôt de nous loger & de nous donner les meubles qui nous étoient nécessaires, & régla notre entretien sur le pié que nous en avions joui jusqu'alors. Ce Seigneur nous parut un très bon & très honnête homme. Deux jours après notre arrivée il s'en retourna à la Cour, & trois jours après son départ, il en vint un autre pour lui succéder, qui fut proprement notre fléau. Car il ne nous permettoit pas de nous éloigner de lui, & souffroit que nous fussions exposés à toutes les rigueurs de l'été & de l'hiver. La plus grande grace qu'il nous accordoit, étoit d'aller couper du bois qui fût propre à faire des flèches à ses gens, dont tout l'exercice est de tirer incessamment de l'arc: les Grands se disputant entre eux à qui aura les meilleurs tireurs. Il nous obligeoit encore à beaucoup d'autres choses fâcheuses, mais Dieu nous en vengea. L'hiver approchant, & la ville où nous étions qui se sentoient encore de la misère de l'année passée, ne nous ayant pas secouru des choses

choses nécessaires pour nous garantir du froid: nous représentames au Gouverneur le bon état où étoient nos camarades dans les autres villes, & le suppliames de trouver bon que nous pussions aller chercher de quoi nous remparer contre le froid. Il nous accorda la permission de nous absenter pour trois jours, à condition que la moitié demeureroit en faction auprès de lui, pendant que l'autre moitié seroit dehors. Cette permission nous fut fort avantageuse, parceque les Grands, qui nous plaignoient, favorisoient nos courses, & on souffroit que nous fussions quelquefois un mois dehors. Nous raportions cependant tout en commun avec ceux qui demeuroient dans la Ville & cela continua jusqu'au départ du Gouverneur, à qui le Roi manda de se rendre à la Cour. En y arrivant il le déclara Général des armées: charge qui est toujours occupée par la seconde personne du Royaume. Celui qui vint en sa place nous exempta de toutes charges, & ordonna que nous serions traités aussi favorablement que nos camarades, qui étoient dans les deux autres villes. Nous n'étions donc plus obligés qu'à faire montre deux fois le mois, à

garder

garder notre maison tour à tour, à demander congé quand nous voulions sortir, ou du moins à en avertir le secrétaire, afin qu'en cas de besoin, on sût où on nous pourroit trouver. Nous remerciames bien Dieu de nous avoir délivré d'un si méchant homme, & de nous en avoir envoyé un si bon. Celui-ci, entre les graces dont je viens de parler, nous régaloit souvent & fort obligamment, plaignant notre disgrâce & nous demandant pourquoi étant le long d'une côte de mer, nous ne tentions pas de passer le détroit qui nous séparoit du Japon. Nous lui répondimes que nous n'osions rien entreprendre contre les intentions du Roi, d'ailleurs que nous ne savions pas la route, & que nous n'avions pas de barque. Il répliquoit à cela qu'il y avoit assez de barques le long de la côte, à quoi on répondoit qu'elles ne nous appartenoient pas, & que manquant son coup, on seroit puni comme larron & comme déserteur. Le Gouverneur rioit de notre scrupule, ne devinant pas que nous ne parlions de la sorte, qu'afin que l'on ne se défiât point de nous, que nous ne songions jour & nuit qu'à nous emparer d'une barque,

& que ceux qui ne nous vouloient pas de bien avoient empêché jufqu'alors qu'on ne nous en vendît une. Cependant on eut nouvelle que notre dernier Gouverneur n'avoit pas encore été en poffeffion plus de fix mois de fa nouvelle dignité, lorsqu'il fut cité devant le Roi pour répondre de fes mauvaises actions. Il étoit accusé d'avoir fait mourir plusieurs personnes tant du peuple que de la Nobleffe, pour des fujets fort légers. Il fut condamné à recevoir quatre vingts dix coups de bâton fur les os des jambes, & banni à perpétuité.

Sur la fin de l'année on vit une Comète, & puis on en vit deux à même tems, la première parut au Sud-Eft environ deux mois, & la feconde au Sud-Oueft, mais leurs queues étoient oppofées. La Cour s'en allarma fi fort, que le Roi fit redoubler les Gardes dans tous fes ports & fur fes vaiffeaux. Il fit même porter des vivres dans les places fortes, & quantité de munitions. Il faisoit faire l'exercice tous les jours à toutes fes troupes tant de Cavalerie que d'Infanterie, & ne s'attendoit à rien moins qu'à une irruption de l'un ou l'autre de fes voisins. Jusques-là qu'il fit défense d'al-

lumer

lumer du feu de nuit dans les maisons qui pouvoient être vues de la mer. Le commun mangea tout son fait , & ne garda la plupart que ce qu'il leur falloit pour subsister petitement avec du ris, parceque lorsque le Tartare vint s'emparer de leur pays & de leur bien, ils avoient vu les mêmes signes au Ciel. Ils se souvenoient aussi qu'avant que les Japonnois leur déclarassent la guerre, il leur avoit paru quelque chose de semblable. Par tout où nous nous trouvions, on nous demandoit quelles conséquences on tiroit en notre pays de ces Comètes. Nous leur disions que cela pronostiquoit quelque signalé jugement de Dieu, & ordinairement la peste, la guerre ou la famine, & souvent tous les trois. Et comme ils l'avoient expérimenté, ils se confirmoient dans notre sentiment.

* Nous passames, assez doucement cette année & la suivante, faisant tous nos efforts pour nous rendre maitres d'une barque sans pouvoir réussir. Nous voguions quelquefois avec un petit bateau qui nous servoit à chercher de quoi vivre le long du rivage, & à faire

N 2

quel-

* 1665.

quelquefois le tour de certaines petites Isles, pour voir s'il ne se présentoit rien qui fût à notre bienséance, & qui pût servir à nous sauver. Nos camarades qui étoient dans les deux autres villes, nous venoient voir de tems en tems, & de notre côté nous leur rendions visite plus ou moins, selon qu'il plaisoit à nos Gouverneurs; car il y en avoit de plus indulgens les uns que les autres. Mais nous prenions en patience les plus rudes traitemens: nous paroissant que Dieu nous faisoit une grande faveur de nous donner de la santé, & même de quoi l'entretenir pendant une si longue captivité.

* L'année d'après nous perdimes notre protecteur & notre bon ami, car son tems étant expiré, le Roi l'honora d'une plus belle charge. Pendant les deux ans de son Gouvernement on ne sauroit croire combien de graces & de faveurs il fit indifféremment à tout le monde, aussi étoit-il parfaitement aimé à la ville & à la campagne, & le Roi même & les Grands faisoient une estime toute particulière de son savoir & de sa con-

conduite. Pendant qu'il fut en charge, il fit faire de grandes réparations, tint les côtes libres, & maintint & augmenta les forces de la marine. De toutes ces choses le Roi lui en fut si bon gré, qu'il l'éleva aux premières dignitez de la Cour. On fut fans Gouverneur les trois jours qui suivirent son départ, car il fuffit pour celui qui quitte, que son poste soit rempli le troisiéme jour par son successeur, & on accorde ces trois jours au nouveau Gouverneur, afin qu'il puisse, de l'avis de quelque Devin, choisir un moment heureux pour entrer en possession de sa charge. Lorsqu'il fut instaté, il ne se contenta pas de nous vouloir traiter dans toute la rigueur que le Gouverneur banni avoit voulu nous faire ressentir, il vouloit encore qu'on pillat perpétuellement du grais: ce que nous refusâmes, représentant que son prédécesseur ne nous avoit rien prescrit de semblable. Que nos appointemens ne fussent qu'à peine pour nous nourrir, il étoit juste de nous laisser le tems qui restoit de nos factions, pour amasser de quoi nous vêtir, & de quoi subvenir à nos autres nécessitez. Que le Roi ne nous avoit pas envoyez pour travailler, & que si cela étoit, il

nous seroit plus avantageux de renoncer à ses gages, & de demander qu'on nous envoyat au Japon, ou en quelque autre lieu où il y eût de nos gens. Pour toute réponse on nous commanda de nous retirer, avec menace qu'on sauroit bien nous réduire. Mais il en fut bien empêché, car peu de jours après, comme il étoit dans un fort joli vaisseau, le feu qui par mégarde se prit aux poudres, enleva toute la proue, & tua cinq hommes. Sur quoi il faut remarquer que ces peuples tiennent leurs poudres dans un magasin devant le mât. Le Gouverneur croyant pouvoir tenir cet accident secret, n'en fit rien savoir à l'Intendant de la Province, mais il se trompa fort, parce que le feu fut apperçu d'un des espions que le Roi tient sur ses côtes, & même dans le cœur du pays pour savoir ce qui s'y passe. Cet espion donc ayant averti l'Intendant, celui-ci en écrivit à la Cour, où le Gouverneur fut aussitôt mandé, & reçut par ordre des Juges quatre vingts & dix coups de bâton sur les os des jambes, & fut banni à perpétuité. Cela fut cause qu'en Juillet nous eumes un autre Gouverneur, qui marchant à notre égard sur les traces du dernier, nous

de-

demandoit tous les jours cent brasses de natte. Nous lui fimes comprendre que cela étoit impossible, & lui représentames en substance tout ce que nous avions dit à ses prédécesseurs. Mais il ne s'en émut pas davantage, nous témoignant que si nous n'étions pas propres à ces sortes d'ouvrages, il sauroit bien trouver à quoi nous occuper, & il l'eût fait comme il le disoit, s'il ne fût point tombé malade. Nous conclumes de sa dureté, que notre misère étoit sans ressource, parceque les nouveaux Officiers imposent bien plutôt de nouvelles peines, qu'ils ne suppriment celles qui sont établies. Ainsi on avoit ajouté à nos factions, d'arracher les herbes de la place de Penigle, & d'aller ensuite choisir & couper du bois propre à faire des flèches. Ces réflexions nous déterminèrent à profiter de l'indisposition de notre nouveau tiran, & à recouvrer à quelque prix que ce fût une barque, aimant mieux tout risquer, que de gémir plus longtems dans les fers au milieu des Idolâtres, & de souffrir d'eux toutes sortes d'insultes. Pour exécuter notre résolution, nous fumes d'avis de nous servir d'un Coresien de notre voisinage, qui avoit grande habitude avec nous, &

à qui nous avons souvent donné de quoi se défendre de la misère. Nous lui proposâmes donc de nous acheter, ou faire acheter une barque, sous prétexte d'en avoir besoin pour aller mandier du coton dans les îles voisines, promettant de lui en faire bonne part au retour. Il s'aquitta si bien de cette commission, qu'il fit marché fort brusquement d'une barque de pêcheur, & on lui donna aussitôt de quoi la payer. Le vendeur s'étant aperçu que c'étoit pour nous, voulut rompre son marché, à la persuasion de quelqu'un qui lui disoit que c'étoit pour nous sauver. Que si cela arrivoit on le feroit mourir, & en effet cela étoit vrai, mais comme on s'offrit à payer le double il y consentit, préférant un gain présent à un mal à venir. Lorsque ces deux Corensiens se furent retirez, nous pourvûmes d'abord la barque de voiles, d'ancres & de cordages, de rames & de tout ce dont nous crûmes avoir besoin, pour partir au premier quartier de la lune, à cause que c'étoit le tems le moins douteux. Nous retinmes deux de nos camarades, qui par bonne fortune pour eux nous étoient venus voir, & qui ne se firent pas prier. Sachant aussi que Jean Pierre de

Vries,

Vries, qui étoit un habile matelot étoit à *Simschien*, nous l'envoyames prier de venir, avec ordre de lui représenter que tout étoit prêt. Le Messager ne l'ayant pas trouvé dans sa garnison, fut le chercher à *Namman* qui est à seize lieues de là, d'où il l'amena, ayant fait plus de cinquante bonnes lieues de chemin en quatre jours. Le jour & l'heure étant pris, pour partir le quatrième de Septembre à la lune couchante; quoique nos voisins se défiasent de quelque chose, nous ne laissames pas sur le soir après avoir mangé un morceau, de passer par dessus les murailles de la ville, pour porter le reste de nos provisions, qui consistoient en ris, des pots, de l'eau, & une poêle à frire. Comme la lune étoit couchée, nous ne fumes vus de personne. La première chose que nous fimes fut de passer dans une Islette qui étoit à la portée du canon, où nous primes de l'eau douce plein une tonne qui se trouva dans notre barque, de-là nous passames sans faire bruit devant les vaisseaux de la ville, & tout contre les fregates du Roi, avançant le plus qu'il nous étoit possible dans le canal. Le calme qui avoit été grand jusqu'alors cessa, & il s'éleva un

vent favorable qui nous convia de mettre à la voile, ce que nous fîmes en invoquant Dieu de bon cœur, & nous abandonnant à sa conduite. Le matin qui étoit le cinquième de Septembre, comme nous étions prêts de sortir du canal de l'Isle, un pêcheur nous apella, mais nous ne voulumes pas répondre, dans la crainte que ce ne fût quelque garde avancée des vaisseaux de guerre qui sont aux environs. Au lever du soleil le vent tomba, ce qui nous obligea de baisser nos voiles, & de ramer, pour nous éloigner & nous empêcher d'être découverts. Sur le midi le tems commença à se rafraichir, & sur le soir nous mimes la voile au vent, prenant notre route suivant notre imagination du côté du Sud-Est. Le soir le vent s'étant fortifié, nous franchimes la pointe de Corée, & fumes hors de toute appréhension d'être suivis, & comme ce tems dura toute la nuit nous avançames fort.

Le matin sixième jour, nous nous trouvames fort proches de la première Isle du Japon, & le soir, favorisez toujours du même vent, nous vinmes sans le savoir devant l'Isle de *Firando*, où nous n'osames pas aborder, parceque pas un

de

de nous n'avoit été au *Japon*, & que la rade nous étoit inconnue. De plus les Corefiens nous avoient souvent assuré qu'il n'y avoit point d'Isles à côtoyer pour aller à Nanguafaky. Nous passâmes donc outre pour gagner le haut d'une Isle plus avancée, qui d'abord nous paroissoit fort petite & fort proche, & en effet nous la passâmes la nuit.

Le septième jour nous continuâmes notre route avec un vent froid & par un tems assez inconstant le long de quantité d'Isles qui nous sembloient sans nombre, & comme nous étions prévenus qu'il n'y avoit point d'Isles à passer, nous tâchions de gagner le dessus. Le soir nous pensâmes toucher à une Islette, & nous y eussions passé la nuit sur le fer, à cause que le Ciel sembloit fort orageux, mais nous découvrîmes une si grande quantité de feux dans tous les environs, que nous résolûmes de demeurer à la voile, ayant le vent arrière, mais assez froid.

Le matin du huitième jour nous nous trouvâmes au même endroit d'où nous étions partis le soir, ce que nous attribuâmes à la force de quelques courans. Sur quoi nous résolûmes de regagner la haute mer, mais à peine eûmes nous fait

deux lieues qu'il s'éleva un vent contraire si violent, qu'il nous réduisit d'abord à la nécessité de chercher terre, & comme il augmentoit de moment à autre, ayant traversé une baie, sur le midi nous y jettames l'ancre, sans savoir en quel pays nous étions. Pendant que nous cuisions quelque petite chose pour manger, les habitans passoient & repassoient auprès de nous sans nous rien dire & sans s'arrêter. Sur le soir le tems s'étant un peu radouci, nous vimes venir une barque, qui portoit six hommes quiavoient chacun deux couteaux à la ceinture : ils passèrent en ramant assez proche de nous, & mirent à terre un homme vis-à-vis du lieu où nous étions. Cela nous fit lever l'ancre, & mettre promptement à la voile, nous servant aussi de nos rames pour sortir de cette baie le plus vite qu'il nous seroit possible & regagner la haute mer. Mais cette barque nous en empêcha, car s'étant mise à nos trousses, elle nous attrapa bientôt. Il est vrai que si nous eussions voulu nous servir de nos longs bâtons de bambucs, il nous eût été aisé de l'empêcher de nous joindre, mais voyant partir du rivage diverses autres barques pleines de gens, qui,

qui, selon la description qu'on nous en avoit faite, devoient être des Japonnois, nous cessames de nous allarmer. Comme ils crioient & nous demandoient par signes où nous voulions aller, nous arborames le pavillon des armes d'Orange, que nous avions préparé pour cela, criant Hollande, Nanguasaky. Sur quoi ils nous firent signe de caler la voile, & de prendre terre, ce que nous fimes aussitot. Ils firent passer ensuite un de nos gens dans leur barque, & rangèrent le reste devant une de leurs pagodes:

Après avoir ancré & avoir mis des barques en garde autour de la notre, ils prirent encore un de nos hommes qu'ils mirent avec l'autre, leur faisant diverses questions sans le pouvoir entendre. Notre venue allarma toute la côte, & on ne voyoit pas un homme qui ne fût armé de deux épées, mais ce qui nous rassuroit, c'est qu'ils s'efforçoient de nous montrer *Nanguasaky*, & sembloient nous vouloir dire qu'il y avoit-là de nos gens. La nuit une grande barque, qui portoit la troisième personne de l'île de *Gotto*, vint nous aborder. Ce Seigneur voyant que nous é-

tions Hollandois , nous fit comprendre par signes que nous avions cinq vaisseaux à *Nanguafaky* , où il espéroit de se rendre avec nous dans quatre ou cinq jours si nous en avions envie. Il nous fit entendre que nous étions dans l'Île de *Gotto* qui obéit à l'Empereur du Japon , mais pour satisfaire à l'envie qu'il avoit de savoir d'où nous venions , nous eumes bien de la peine à lui faire comprendre que nous venions de *Corée* , & qu'il y avoit treize ans passez que nous avions fait naufrage dans une Ile dépendante de ce Royaume là. Que nous ne souhaitions rien tant présentement que d'arriver à *Nanguafaky* auprès des gens de notre pays. Que pour satisfaire à cette passion nous nous étions exposez dans une méchante barque , sur une mer qui nous étoit inconnue où nous avions fait quarante lieues sans boussole pour aborder au *Japon* , & sans nous soucier de tout ce que les Corefiens nous avoient dit pour nous persuader que les Japonois faisoient mourir cruellement tous les étrangers qui abordoyent en leur pays.

Nous passâmes les trois jours suivans au même lieu bien gardez dans notre barque , où on nous aporloit de l'eau ,
du

du bois, de la viande, & pour nous garantir de la pluye qui tomba pendant tout ce tems-là en abondance on nous donna une natte.

Le douzième jour on nous pourvut des vivres nécessaires pour aller à *Nanguafaky*, & le soir même nous mouillames de l'autre côté de l'île où nous passames la nuit.

Le treizième jour le Seigneur dont nous avons parlé leva l'ancre, accompagné de deux grandes barques & de deux petites, il étoit chargé de lettres pour l'Empereur & de quelques hardes. Nos deux camarades étoient dans l'une de ces grandes barques, & nous ne les rejoignimes qu'à *Nanguafaky*. Sur le soir nous vimes la baye de cette ville, & sur le minuit nous mouillames devant & nous vimes là nos cinq vaisseaux. Plusieurs Habitans de *Gotto*, & même des Grands, nous firent des présens & de grandes amitez, sans vouloir rien prendre de nous.

Le quatorzième jour on nous mena tous à terre, où les truchemans de la compagnie nous reçurent. Lorsqu'ils eurent écrit toute les réponses que nous fimes à leurs diverses questions, on nous
mena

mena chez le Gouverneur , & on nous présenta à lui sur le midi. Après que nous eumes satisfait à sa curiosité , il loua fort notre action , d'avoir surmonté tant de difficultez & de dangers pour recouvrer notre liberté. Il ordonna ensuite aux Truchemens de nous mener à notre Commandant , qui étoit Monsieur Guillaume Volguers , qui nous reçut très bien. Monsieur Nicolas le Roi son Lieutenant nous fit aussi un très bon accueil , & généralement toute la Nation. Au sortir de là on nous fit habiller à notre mode.

Le premier jour d'Octobre Monsieur Volguers partit de l'Isle , & le vingt troisiéme il sortit de la baye avec sept vaisseaux. Cependant le Gouverneur de *Nanguafuky* qui nous vouloit garder un an , nous fit mener devant lui le vingt cinquiéme du même mois , & après nous avoir examinez tout de nouveau , il nous rendit au Directeur de la Compagnie , qui nous fit loger chez lui , d'où nous partimes quelques jours après pour *Batavia*. Nous arrivames là le vingtiéme de Novembre , & donnames notre Journal en débarquant au Général , qui après nous avoir fort bien

reçus, promet de nous embarquer dans les vaisseaux qui partiroient de là le vingt huitième de Décembre. Ces navires, après avoir essuyé quelques tempêtes, arrivèrent à Amsterdam le vingtième de Juillet de l'année 1668., où nous rendîmes grâces à Dieu de nous avoir délivrés d'une captivité de treize ans & vingt huit jours, le suppliant d'avoir compassion de nos pauvres confrères qui étoient restez, dont voici les noms, & de ceux qui sont retournez en leur Patrie.

Noms de ceux qui sont revenus de Corée.

Henry Hamel de Gorcum, Secrétaire du vaisseau, & auteur de cette relation.

Godefroy Denis, de Rotterdam.

Jean Pieters de Uries, de Frise.

Gerard Jans, de Rotterdam.

Mathieu Ybocken, d'Eschuisse.

Corneille Thierry, d'Amsterdam.

Benoist Clerc, de Rotterdam.

Denis Godefroy, de Rotterdam.

Noms de ceux qui sont demeurés en Corée.

Jean Lape, d'Amsterdam, Assistent.

Henry Cornelis de Vrèelandt.

Jean Nicolas, de Dort:

Jacob Jans, de Norwege.

Antoine Ulders, d'Embden.

Nicolas Arents, d'Ost-Voren.

Alexandre Bosquet, Ecoissois.

Jean d'Utrecht.



DESCRIPTION

D U

ROYAUME DE CORE'E.

LE Royaume que nous nommons *Corée*, & que les Habitans du pays appellent *Tiocencouk*, & quelquefois *Caofé*, s'étend depuis le trente quatrième degré de latitude, jusqu'au quarante quatrième, si bien qu'il a près de cent cinquante lieues de longueur du Midi au Sep-

tentrion, & environ soixante & quinze de large de l'Orient à l'Occident. Aussi les Corefiens le représentent-ils sous la figure d'un quarré long, comme une carte à jouer. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait quantité de pointes de terre qui avancent extrêmement en mer.

Il est divisé en huit Provinces, qui, dit-on, renferment trois cens soixante villes, sans compter les châteaux ni les forteresses qui sont toutes sur les montagnes.

L'abord de ce Royaume est très difficile par mer, & fort dangereux pour ceux qui ne connoissent pas ses côtes, à cause qu'elles sont bordées d'écueils & de bancs en divers endroits. Du côté du Sud-Est, il est fort voisin du Japon, n'y ayant entre la Ville de *Pousan* & celle d'*Osacco*, que vingt cinq ou vingt six lieues. Entre deux est l'Isle de *Suissima*; que ceux de *Corée* nomment *Taymutto*. Elle leur appartenoit autrefois, mais par un traité de paix fait avec ceux du Japon, ils l'échangèrent contre celle de *Quelpaerts*.

Du côté du Couchant, ce Royaume est séparé de la *Chine* par le Golfe de *Nanquin*; mais il y touche du côté du Nord,

Nord, par le moyen d'une longue & haute montagne, qui empêche que la *Corée* ne soit une Iste. Il n'est borné du côté du Nord-Est que par une vaste mer, où on trouve tous les ans une grande quantité de baleines, dont une partie porte encore les crocs & les harpons des François & des Hollandois, qui vont ordinairement à cette pêche aux extrémités de l'Europe, vers le Nord-Est. On prend là aussi beaucoup de harengs en Décembre, Janvier, Février & Mars : ceux qu'on pêche pendant ces deux premiers mois, sont gros comme ceux de Hollande, mais ceux qu'on prend après sont plus petits, & ressemblent à celui que nous appellons hareng à frire, & qu'on mange en Mars & en Avril. D'où nous inférons qu'il y a assurément un passage entre la *Corée* & le *Japon*, qui répond au Détroit de *Wagatz*. Sur quoi nous avons souvent demandé aux matelots de *Corée*, qui fréquentent la mer du Nord-Est, quelles terres étoient au delà, & ils nous ont tous répondu qu'ils ne croyoient pas qu'il y eût autre chose de ce côté là qu'une mer sans bornes.

Ceux qui vont de *Corée* à la *Chine*, s'embarquent au plus étroit du Golfe,

car

car le chemin par terre est trop incommode, à cause de la difficulté qu'il y a de traverser la montagne & sur tout en hiver, parcequ'il y fait fort froid, & qu'en Esté on y rencontre quantité de bêtes farouches. Il est vrai qu'il est aisé de faire le trajet du côté du Nord en hiver, parceque le Golfe gèle ordinairement assez fortement pour cela. Le froid est très grand en Corée, car en 1662. nous étant retirez dans les cloîtres qui sont sur les montagnes, il tomba de la neige si prodigieusement, que pour aller d'une maison à l'autre il falloit faire des chemins sous la neige. Pour aller à découvert, ils portent sous les pieds de petits ais ou des espèces de raquettes, ce qui les empêche d'enfoncer, sans les empêcher de monter & de descendre sur la neige. Le grand froid est cause que ceux qui habitent la côte du Nord, ne vivent que d'orge, & encore assez mauvais, le ris & le cotton n'y pouvant croître. Les plus accommodez de cette Province-là font venir leur farine du côté du Midi, mais le menu peuple de ce quartier n'est vêtu que de grosse toile de chanvre & de méchantes peaux. En récompense la racine de *Nisy*, ou *Ginseng*,

seng, croît là en grande abondance. Ils la donnent en paiement au Tartare pour leur tribut ; & en font aussi un grand commerce à la *Chine* & au *Japon*. Le reste du pays est fertile, & produit toutes les choses nécessaires à la vie, & sur tout du ris & d'autres grains. Ils ont du coton & du chanvre, & même des vers à soye ; mais il ne savent pas préparer la soye pour en faire des étofes. Ils ont chez eux de l'argent, du plomb, des peaux de tigre, & la racine de Nisy, sans parler du bétail, de la volaille, & de beaucoup d'autres choses. Il ont quantité de chevaux & de vaches, ils se servent de bœufs pour labourer, & de chevaux pour les voyages & pour le transport des marchandises. Ils ont aussi des ours, des cerfs, des sangliers, des pourceaux, des chiens, des chats, & divers autres animaux. Nous n'y avons point vu d'éléfants, mais on y voit des kaymans ou crocodiles de différente grandeur, qui se tiennent dans les rivières. Leur dos est à l'épreuve du mousquet, mais ils ont la peau fort tendre sous le ventre. Il s'en trouve qui ont dix huit à vingt

au-

aunes * de long , la tête large , le groin de pourceau , la gueule fendue jusqu'aux oreilles , l'œil perçant , mais fort petit , les dents blanches & fortes , rangées comme celles d'un peigne. Ils ne remuent en mangeant que la machoire d'en haut. L'épine du dos de cet animal a soixante vertèbres , & il a de longues grifes aux pieds , sa queue est aussi longue que le reste de son corps. Ils mangent également la viande , & le poisson , & sont frians de chair humaine : les Coreliens nous ont souvent dit qu'on avoit trouvé une fois trois petits enfans dans le ventre de l'un de ces crocodiles. Ils ont outre cela beaucoup de serpens & d'animaux venimeux. Pour les oiseaux , ils ont des cignes , des oyes , des canars , des herons , des cigognes , des aigles , des faucons , des millans , des pigeons , des becasses , des pies , des corneilles , des alouettes , des pinçons , des grives , des vanneaux , des faisans , des poules , & de tout en quantité aussi bien que d'autres oiseaux inconnus en Europe.

La Corée est gouvernée par un Roi ,
dont

* Sept aunes de Hollande font quatre aunes de France.

dont l'autorité est absolue, quoiqu'il reconnoisse le Tartare; car il ordonne de tout comme il lui plaît, sans prendre le conseil de personne. Il n'y a point de Seigneurs de Places, c'est à dire, qui ait des villes, des Isles ou des villages en propriété, & tout le revenu des Grands procède des biens dont ils n'ont que la jouissance, & du grand nombre de leurs esclaves; car nous en avons vu tel qui en avoit deux ou trois cens. Ainsi les terres & les charges, dont le Roi honore les particuliers, lui reviennent toutes après leur mort.

Pour ce qui regarde la guerre, le Roi entretient beaucoup de soldats dans sa Capitale, qui ne sont occupez qu'à faire garde autour de sa personne, & à le suivre quand il va dehors. Toutes les Provinces sont obligées une fois en sept ans, d'envoyer tous les hommes libres en garde chez le Roi pendant deux mois; si bien que durant toute cette année-là la *Corte* est sous les armes, pour envoyer les uns après les autres tout le monde à la Cour. Chaque Province a son Général, qui a sous lui quatre ou cinq Colonels, lesquels ont chacun autant de Capitaines, qui dépendent d'eux, & qui ont

ont tous le commandement de quelque ville, ou de quelque forteresse, jusques là qu'il n'y a point de village où il n'y ait du moins un Caporal qui commande, & qui a des dixeniers au dessous de lui. Ces Caporaux sont obligez de donner tous les ans à leurs Capitaines un rolle des gens qui sont dans leur dépendance, & par ce moyen le Roi fait toujours précisément de combien de monde il peut faire état, lorsqu'il en a besoin. Leurs cavaliers sont armez d'une cuirasse, d'un pot & d'une épée, & portent outre cela un arc, des flèches & un fléau semblable aux nôtres, excepté que les leurs sont garnis de petites pointes de fer. Les fantassins portent comme eux un corselet, un morion & l'épée, avec le mousquet ou la demie pique. Les Officiers n'ont que des arcs & des flèches. Les soldats sont obligez d'être fournis à leurs dépens, de quoi tirer cinquante coups à balle. Chaque ville fournit aussi tour à tour un certain nombre de Religieux, qu'elle tire de l'étendue de son ressort, pour garder & entretenir à leurs dépens les forts & les châteaux qui sont dans les détroits & aux penchans des montagnes. Ils passent pour les meilleurs

leurs soldats, & obéissent à des Officiers pris de leur corps, qui observent les mêmes réglemens que l'autre milice, si bien que le Roi fait encore à un homme près combien il y en a en état de le servir. Ceux qui ont atteint l'âge de soixante ans sont excemts de faction, & leurs enfans prennent leur place. Le nombre des personnes libres qui ne sont point dans les troupes du Roi, & qui n'y ont point été, joint aux esclaves, fait environ la moitié des gens du pays. Au reste si un homme libre couche avec une femme esclave, ou un esclave avec une femme libre, les enfans qui en naissent sont esclaves, & pour ceux qui naissent de père & de mère esclaves, ils sont au maitre de la mère. Comme la *Corée* est presque toute bordée de la mer, il faut que chaque ville entretienne un vaisseau, équipé & pourvu de toutes choses. Leurs navires ont ordinairement deux mâts, & sont à trente ou trente deux rames, qui ont chacune cinq ou six rameurs, de sorte qu'il y a sur ces espèces de gallées, tant en rameurs qu'en soldats, près de trois cens hommes. Ces vaisseaux ont quelques petites pièces de canon, & quantité de feux d'artifice. Chaque Provin-

cc

cē à cause de cela a son Amiral, qui fait la revue des vaisseaux tous les ans, dont ils rendent compte au grand Amiral, qui se trouve aussi quelquefois aux revues. Si quelqu'un des Amiraux ou des Officiers qui sont sous eux tombent en faute, il est puni de bannissement ou de mort, comme nous vimes bannir au printems de l'année 1666. notre Gouverneur qui avoit le commandement sur dix sept vaisseaux, pour avoir caché au Roi que le feu s'étoit pris aux poudres & avoit emporté cinq hommes.

Les principaux Officiers de terre & de mer qui composent le Conseil du Roi, s'assemblent chez lui tous les jours, & le servent en toutes les affaires qui se présentent, sans le pouvoir obliger à rien. Il faut qu'ils attendent qu'on leur demande leur avis pour le donner, & qu'ils soient nommez pour une affaire avant que de s'en mêler. Ces gens-là tiennent les premiers rangs auprès du Roi, & vivent & meurent dans ces emplois, ou jusqu'à quatre vingts ans, supposé qu'ils ne fassent rien de mal qui les en rende indignes. Il en est de même des autres charges intérieures de la Cour, qu'on ne quitte, que pour monter à de plus hautes. Les

Gouverneurs de Places & les Officiers subalternes changent tous les trois ans, il y en a peu même qui servent ce tems entier, parcequ'ils sont presque toujours acculez de diverses malversations, pendant leur exercice. Le Roi tient par tout des espions pour être informé de la conduite de chacun, ce qui est cause qu'on en punit souvent de mort ou de bannissement perpétuel.

Le revenu du Roi, pour l'entretien de sa maison & de ses troupes, consiste aux droits qu'on prend sur tout ce que la terre produit, ou qu'on tire de la mer. Il y a pour cela dans les villes, & dans chaque village, des magasins pour ser-
rer cette dixme, car les fermiers, qui sont ordinairement des gens du commun, prennent le dixième de toutes choses, qui se prend sur le champ au tems de la recolte, & avant qu'on ait rien enlevé. Les Grands vivent de leurs propres revenus, comme j'ai déjà dit, & pour ceux qui sont en charge, ils vivent des pensions que le Roi leur donne à prendre sur les fonds des lieux où ils résident, assignant aux troupes de terre & de mer ce qui se lève dans le pays. Il faut outre cette dixme que les hommes qui ne sont point en-

rolez, travaillent trois mois de l'année à tout ce à quoi le pays les veut employer. On distribue tous les ans à chaque soldat & à chaque cavalier trois pièces de toile pour se vêtir, qui valent en tout une pistole, ce qui fait une partie de la solde des milices qui sont dans la Capitale du Royaume. Voilà ce qui se lève sur le peuple, qui ne connoit point d'autres gabelles ou impôts.

La justice des Corensiens est fort sévère, sur tout à l'égard des criminels. Celui qui se rebelle contre le Roi est exterminé avec toute sa race, ses maisons sont rasées, sans que personne ose jamais les rebâtir, tous ses biens sont confisquez pour le public, & se donnent quelquefois à un particulier. Quand le Roi a prononcé un Arrêt, si quelqu'un a la hardiesse d'y trouver à redire, rien n'est capable de le garantir d'un rigoureux supplice, comme nous l'avions vu souvent. Il me souvient entre autres, que le Roi sachant que la femme de son frère faisoit de très beaux ouvrages à l'aiguille, il la pria qu'il pût porter une veste brodée de sa main; mais comme cette Princesse le haïssoit mortellement dans son cœur, el-

le renferma entre les deux étoffes des charmes & des caractères d'une si grande vertu, que le Roi ne pouvoit, dit-on, gouter ni repos ni plaisir pendant tout le tems qu'il portoit cet habit. Après s'être bien tourmenté pour en découvrir la cause, enfin il lui vint en l'esprit ce que ce pouvoit être. Il fit découdre la veste, & trouva la cause de ses agitations & de ses inquiétudes. On ne fut pas longtems à faire le procès à cette misérable. Le Roi la condamna à être enfermée dans une chambre, dont le plancher étoit d'airain, & fit allumer dessous un grand feu, dont la chaleur la tourmenta jusqu'à la mort. Le bruit de cette exécution s'étant répandu dans les Provinces, un proche parent de cette malheureuse, qui étoit Gouverneur de Place, & fort considéré à la Cour pour ses bonnes qualitez & pour sa naissance, se hazarda d'écrire au Roi, qu'une femme qui avoit eu l'honneur d'épouser le Frère de Sa Majesté ne méritoit pas de mourir par un si cruel supplice, & qu'il falloit être plus indulgent pour le sexe. Le Roi irrité de la hardiesse de ce Courtisan, le manda aussitot, & après lui avoir fait don-

ner

ner vingt coups de bâton sur les os des jambes, il lui fit trancher la tête. Ce crime & ceux dont je vais parler ne font que personnels, & n'envelopent pas la famille dans le châtement, comme au Japon. Si une femme fait mourir son mari, on l'enterre toute vive jusqu'aux épaules dans un chemin fort fréquenté, & on met à côté d'elle une hache, dont tous ceux qui passent & qui ne sont pas nobles, sont obligez de lui donner un coup sur la tête, jusqu'à ce qu'elle soit morte. Dans la ville où ce malheur arrive, on interdît pour un tems les Juges, on lui ôte même le Gouverneur, la rendant dépendante d'un autre Gouvernement, & ne lui laissant au plus qu'un simple Gentilhomme pour commander. La même peine est ordonnée aux villes qui se revoltent contre leurs Gouverneurs, ou qui portent contre eux de fausses accusations à la Cour. Un homme qui tue sa femme, & qui peut prouver qu'il avoit raison de le faire, comme l'ayant trouvée en adultère, ou en quelque autre grande faute, ne court aucun danger pour cela. Si la femme tuée étoit esclave, on en est quitte pour

en payer trois fois la valeur, à celui à qui elle appartenoit. Ils font mourir par de cruels tourmens les esclaves qui tuent leurs maitres, mais on ne compte pour rien qu'un maitre tue son esclave, quand ce seroit pour un léger sujet. Voici comme on punit un homme qui en a tué un autre. Après qu'on a longtems foulé aux pieds le criminel, on fait passer du vinaigre sur le cadavre corrompu, qu'on fait avaler au patient avec un entonnoir, & lorsqu'il en est plein, ils le frappent à coup de bâtons sur le ventre jusqu'à ce qu'il crève. Pour les larrons, ils les foulent aux pieds jusqu'à la mort, & quoique ce supplice soit fort rigoureux, les Coresiens ne laissent pas d'être fort enclins à dérober. Si quelqu'un non marié est trouvé couché avec une femme mariée, on le dépouille nud à la reserve d'un petit calçon. Après lui avoir frotté le visage de chaux, on lui passe une flèche à chaque oreille, & on lui attache un petit tambour sur le dos, qu'on touche aux carrefours pour le tourner en ridicule. Ce supplice finit par quarante ou cinquante coups de bâton sur les fesses nues des hommes, mais on laisse le calçon aux femmes. Les hommes sont
d'une

d'une complexion fort amoureuse, & si jaloux, qu'ils n'accordent qu'avec peine & rarement à leurs meilleurs amis la vue de leurs femmes & de leurs filles. Un homme marié trouvé couché avec la femme d'un autre est puni de mort, & sur tout parmi les personnes qui sont le plus en dignité; il faut même que le père du criminel, s'il est en vie, ou son plus proche parent, fasse l'office de boucher. Le patient peut choisir de quelle mort il veut mourir, mais ordinairement les hommes demandent qu'on les perce à coups d'épée par derrière, & les femmes qu'on leur coupe la gorge. Ceux qui ne payent pas à point nommé ce qu'ils doivent au Roi, ou aux particuliers, sont frappez deux ou trois fois le mois sur les os des jambes, & cela se continue jusques à ce qu'ils ayent trouvé de quoi s'acquitter. S'ils meurent avant que d'avoir satisfait entièrement, leurs plus proches parens sont obligez de payer pour eux, ou de souffrir les mêmes peines; si bien que le Roi & les particuliers ne perdent jamais leur dû. Le plus léger supplice de ce pays-là, est d'être battu sur les fesses nues ou sur le gras des jambes; aussi ne le tiennent-ils pas à honte, parcequ'il

est fort ordinaire, & qu'on y est souvent exposé pour avoir dit une seule parole mal à propos. Les Gouverneurs particuliers, non plus que les Juges subalternes, ne peuvent condamner personne à mort sans la participation du Gouverneur de la province. Personne ne peut aussi juger les criminels d'Etat que le Roi n'en ait été instruit. Pour ce qui est des supplices, voici comment ils donnent des coups sur les os de jambes. On lie ensemble les deux pieds du coupable sur un petit banc large de quatre doigts, & après en avoir passé un autre de pareille hauteur sous les genoux, où on les attache, alors on frappe entre les deux ligatures avec un bâton long comme le bras, un peu rond d'un côté, & plat de l'autre, large de deux pouces, & épais d'un écu blanc. Ces espèces de lattes sont ordinairement de chêne ou d'aulne, dont on ne peut donner de suite plus de trente coups, & trois ou quatre heures après on continue jusqu'à ce que la sentence soit exécutée. Lorsqu'il est ordonné qu'on frappera un coupable sur la plante des pieds, on le fait asséoir à terre, & après avoir attaché un pied à l'autre, par les deux gros doigts, on les pose

se sur une pièce de bois qu'ils ont entre les jambes, & on les frappe d'un bâton gros comme le bras, & long de trois ou quatre pieds, tout autant de coups que le Juge en a ordonné. Pour ce qui est du supplice des fesses, voici comment il se pratique. Lorsqu'on a fait deshabiller les hommes, on les fait coucher par terre le ventre dessous, & on les attache à un petit banc. Pour les femmes on leur laisse un calçon mouillé, & en cet état on les frappe d'une latte plus longue & plus large que les précédentes. Comme cent coups passent pour une peine de mort, plusieurs en meurent aussi, & même avant que d'en avoir reçu cinquante. Lorsqu'on est condamné à recevoir des coups sur le gras des jambes, on les donne avec des baguettes grosses comme le pouce. Ce châtiment est commun aux femmes & aux jeunes apprentifs. Pendant que toutes ces sortes de coups se donnent, les cris des criminels sont si lamentables, qu'il semble que les spectateurs ne souffrent pas moins que les patients.

Pour la Religion, les Coreliens n'en ont presque point. Le menu peuple fait bien quelque grimace devant les Ido-

les, mais ils ne les révèrent guères ; & les Grands les honorent encore moins, parcequ'ils se croyent être quelque chose de plus qu'une Idole. Pour marque de cela, lorsqu'un de leurs parens ou de leurs amis vient à mourir, ils se trouvent tous pour faire honneur au mort à l'offrande qu'un Prêtre fait devant l'Image, & ne craignent point de faire trente & quarante lieues pour assister à cette cérémonie, soit pour témoigner leur reconnaissance à quelque Seigneur, ou pour marquer l'estime qu'ils font de quelque savant Moine, & qu'ils en conservent la mémoire. Les jours de fête le peuple se range dans une espèce de temple ; & allument tous chacun un morceau de bois de senteur. Après l'avoir mis dans un vase, ils le viennent offrir à l'Idole, & le mettant devant elle, ils font une profonde révérence & se retirent. Voilà leur culte. Pour leur croyance, ils sont persuadés que celui qui fait bien en sera récompensé, & que celui qui fait mal en sera puni. Du reste ils ne savent ce que c'est que de prédication, ni de mystère, aussi ne disputent ils point de Religion, croyant tous une même

cho-

chose, & la pratiquant également par tout le Royaume. Pour les Moines, ils offrent deux fois le jour des parfums devant une Idole, & les jours de fête, c'est un Moine accompagné de tous les Moines de la maison, qui font du bruit avec des tambours, des bassins & des chauderons. Les cloîtres & les temples dont le pays est presque rempli, sont la plupart sur les montagnes, chacun sous la juridiction d'une ville. Il y a tel monastère, où on voit jusqu'à cinq ou six cens Moines, & telle ville qui en compte dans son ressort jusqu'à quatre mille. Ils sont divisez par bandes de dix, de vingt & quelquefois de trente : le plus vieux commande, & si quelqu'un manque à son devoir, il le peut faire châtier par les autres de vingt ou trente coups sur les fesses, mais si l'offense est grande ils le livrent au Gouverneur de la ville d'où ils dépendent. Comme il est permis à chacun de se faire Moine, tout le pays de Corée en est rempli, sur tout à cause qu'ils peuvent quitter cette profession quand il leur plaît. Cependant les Moines en général ne sont guères plus estimez que les esclaves, à cau-

te des grands tributs qu'ils sont obligez de payer, & des ouvrages qu'ils sont tenus de faire. Leurs supérieurs sont en grande estime, sur tout lorsqu'ils sont savans, car en ce cas-là ils vont de pair avec les Grands du pays, & sont nommez les Moines du Roi, & en portent l'ordre sur leurs habits. Ils jugent comme Officiers subalternes, & font leurs visites à cheval, étant fort bien reçus & régalez par tout où ils passent. Ils ne peuvent rien manger qui ait eu vie, ils rasent leurs cheveux & leur barbe, & la conversation des femmes leur est interdite. Si quelqu'un manque à ces réglemens, on lui donne soixante & dix ou quatre vingts coups sur les fesses, & il est banni du cloître. Dans le tems de leur première tonsure, ou incontinent après, on leur fait une marque au bras qui ne s'éface jamais, & c'est à cela qu'on reconnoit ceux qui ont été en Religion. Ils travaillent pour gagner leur vie, ou font quelque commerce, quelques-uns vont à la quête, & ils ont tous quelque légère pension du Gouverneur. Ils ont toujours chez eux de petits enfans, à qui ils aprennent avec grande application à lire & à écrire. Si les enfans veulent être

entendre des cloîtres communs, où les Moines aiment fort à boire. Il y avoit de notre tems dans la ville de *Sior* deux cloîtres de Religieuses, dans l'un étoient toutes personnes nobles & de qualité, & dans l'autre des filles du commun. Elles étoient toutes rasées, observant les mêmes règles & le même service que les hommes. Le Roi & les Grands fournissent à leur entretien, mais il y a trois ou quatre ans que le Roi qui regne aujourd'hui leur donna la liberté de se marier.

Après avoir parlé du Gouvernement & de l'Etat Ecclésiastique, je dirai quelque chose des Particuliers. Les maisons des Coreliens de condition sont magnifiques, mais celles du peuple sont très peu de chose, aussi ne lui est il pas permis de bâtir à sa fantaisie. Personne ne peut faire couvrir son logis de tuiles sans permission, ce qui est cause que la plupart ne sont couvertes que de paille ou de roseaux. Elle sont séparées les unes des autres par un mur, ou par un rang de palissades. Elle sont bâties sur des piliers de bois, dont l'intervalle est rempli de pierres jusqu'au premier étage, le reste du bâtiment est de bois enduit par

déhors, & recouvert de papier blanc collé par dedans, les planchers sont faits en voute, & ils font faire du feu dessous en hiver, ce qui est cause qu'ils sont toujours chaudement comme dans un poêle, le plafond de la chambre étant couvert de papier huilé. Leurs maisons sont petites, n'ayant qu'un étage & un grenier au dessus, où ils serrent leurs provisions. Les Nobles ont toujours un corps de logis sur le devant, où ils reçoivent leurs amis & logent leurs connaissances, & c'est-là aussi qu'ils se divertissent, ayant ordinairement à l'entrée de leurs maisons une grande place où bafflecour, avec un réservoir & un jardin avec des allées couvertes. Pour les femmes leur appartement est dans le fond de la maison, afin qu'elles ne soient vues de personne. Les marchans & les principaux bourgeois ont ordinairement à côté de leur maison un magasin où ils mettent leurs marchandises, & régalent comme j'ai dit leurs amis avec du tabac & de l'arac. Il y a parmi eux d'honnêtes femmes, qui ont la liberté de voir le monde & d'aller en compagnie, & même en festin, mais elles sont assises à part & vis-à-vis de leurs maris. Ils n'ont pres-

lui plait. Dans la vérité, ils ne font pas grand cas des femmes, & ne les traitent guères mieux que des esclaves, les chassant pour les moindres petites fautes & quelquefois sur de simples prétextes, & en ce cas-là ils les obligent d'emmenner leurs enfans, dont ces malheureuses demeurent chargées. Cette liberté de chasser la mère & les enfans sert extrêmement à peupler le pays.

Les Nobles & les personnes libres ont un assez grand soin de l'éducation de leurs enfans, ils leurs donnent de bonne heure des maîtres pour apprendre à lire & à écrire, à quoi cette Nation prend un très grand plaisir. Ils n'usent d'aucune contrainte dans leur manière d'enseigner, faisant tout faire par douceur, représentant à leurs écoliers la science & le mérite de leurs Ancêtres, & la gloire de ceux qui par de semblables moyens ont fait de grandes fortunes, ce qui les pique & les rend assidus. Aussi est-ce une merveille de voir comment ils profitent, & comment ils expliquent les écrits qu'on leur fait lire, car c'est en cela que consiste toute leur doctrine. Outre cette étude particulière, il y a en chaque ville une maison, où les Nobles, par une ancien-

ne coutume, dont ils font grands observateurs, ont soin d'assembler la jeunesse, pour leur faire lire l'état des affaires du pays, & les condamnations des Grands qu'on a fait mourir pour leurs crimes. Pour achever de les perfectionner dans les affaires, il se fait tous les ans des assemblées dans deux ou trois villes de chaque Province, où les étudiants se trouvent pour avoir de l'emploi, soit pour la plume ou pour l'épée. Les Gouverneurs de Places y envoient des Députez habiles pour les examiner, & pour faire choix des plus capables; & sur le rapport qu'on leur en fait, ils en écrivent au Roi. Il se fait aussi tous les ans une assemblée à la Cour, où on examine la conduite de tous ceux qui sont dans l'emploi. Les plus Grands du Royaume setrouvent-là, soit qu'ils soient encore en charge ou non: C'est là qu'on distribue les emplois à ceux qu'on en croit dignes, & le Roi en fait expédier les provisions. Les vieux Officiers qui n'ont été jusqu'alors que dans la plume, ou dans l'épée, font tous leurs efforts en ce tems-là, pour avoir charge en l'une & en l'autre professions, afin d'augmenter leur revenu. La poursuite de ces sortes d'honneurs

ruine

ruine l'ouvent les prétendants, à cause des
présens & des festins qu'ils font pour
gagner les suffrages. Il y en a même qui
meurent en chemin, & la plupart se
contentent d'obtenir le titre de Pemploi
qu'ils prétendent, & croyent que c'est
beaucoup d'avoir été désigné à une
charge.

Les Pères chérissent fort leurs enfans,
dont ils sont réciproquement fort respec-
tez. Ils sont tenus des faits l'un de l'autre
& si l'un des deux se retire après
une méchante action, l'autre en est res-
ponsable. Il n'en est pas de même des
esclaves, qui se soucient fort peu de leurs
enfans, parcequ'ils sont assurés qu'on les
enlèvera aussitôt qu'ils seront en âge de
travailler, ou de faire quelque chose.
Lorsqu'un homme libre meurt, les en-
fans en portent trois ans le deuil; pen-
dant tout ce tems-là ils vivent aussi
austèrement que les Moines, ne peu-
vent exercer aucune charge, & si quel-
qu'un tenoit une ou quelque employe
que ce puisse être, il fait d'un en-
ferme. Il ne leur est pas permis pendant
ce tems-là de coucher avec leurs femmes,
& si leur naissent des enfans durant
le deuil, ils ne seroient pas légitimes.

garnissant chacun selon son pouvoir ! Ils enterrent ordinairement leurs morts au printems & en automne , & pour ceux qui meurent en été , ils les mettent dans une loge de paille élevée sur quatre pieux , où ils les laissent jusqu'à ce que le ris soit moissonné. Lorsqu'après cela ils les veulent enterrer , ils les rapportent au logis , & renferment avec eux dans leurs cerceils leurs habits & quelques bijoux. De là ils partent avec le corps à la pointe du jour , après avoir fait bonne chère , & s'être fort réjouis toute la nuit. Les porteurs chantent & vont en cadence , pendant que les parens font retentir l'air de leurs cris. Trois jours après les parens & les amis du defunt retournent sur la fosse , où ils font quelques offrandes , & ensuite ils mangent ensemble & font grande chère. Le menu peuple se contente de faire une fosse profonde de cinq ou six pieds fort bien creusée , mais les Grands sont mis dans des tombeaux de pierre , élevés & ayant au dessus une statue de même matière , où l'on voit gravé au bas le nom & les qualitez du mort , spécifiant les emplois qu'il a eus. Toutes les pleines lunes , ils font

font couper l'herbe qui se trouve sur la fosse, & offrent là du ris nouveau. C'est là leur plus grande fête, après celle du nouvel an. Ils ne comptent que par lunes, & de trois ans l'un ils en intercalent une, si bien que cette année là en a treize, au lieu que les deux autres n'en ont que douze. Ils ont des devins qui les assurent si les morts reposent ou non, & si le lieu où ils sont enterrez leur est propre, sur quoi ils sont si superstitieux, qu'ils les changent quelquefois de places deux & trois fois. Après que les enfans se sont bien aquitez de ce qu'ils doivent à leurs pères & à leurs mères, par cette longue cérémonie, s'ils ont laissé du bien, le fils aîné se met en possession de la maison qui lui appartient, avec toutes les terres qui en dépendent. Pour les autres biens ils se partagent entre les garçons, sans que nous ayons oui dire que les filles y eussent aucune part; parce que les femmes n'apportent rien en mariage que leurs habits. Lorsqu'un père vient à l'âge de quatre vingts ans, il se déclare lui même incapable de gouverner son bien, & le cède à ses enfans, qui entretiennent leur père, & continuent toujours à le respecter beaucoup.

L'ainé étant entré en possession du bien, fait bâtir aux dépens de la communauté une maison pour son père & pour sa mère, ou il les loge & les nourrit.

Les Corensiens sont fort enclins à dérober, & si sujets à tromper & à mentir, que l'on ne s'y doit pas trop fier. Ils croyent avoir fait une bonne action, quand ils ont attrapé quelqu'un, aussi la tromperie n'est elle pas infame parmi eux, & si quelqu'un peut prouver qu'on l'ait trompé dans un marché, soit de chevaux, de vaches, ou de quelque autre chose, il peut en revenir au bout même de trois ou quatre mois. Ils sont toutefois assez simples & crédules, & nous aurions pu leur persuader tout ce que nous aurions voulu, parceque les étrangers en sont fort aimez & sur tout des moines. Ce peuple est effemine, & ne fait pas avoir dans l'occasion beaucoup de fermeté, ni de courage. Du moins c'est ce que plusieurs personnes dignes de foi nous en ont dit, qui ont été temoins des ravages que l'Empereur du Japon fit dans leur pays, lorsqu'il tua leur Roi, sans parler de ce que Vetevrée nous a souvent raconté de l'entrée du Tartare, qui passant sur la

toit des maisons où il y a des malades, afin d'avertir ceux qui pourroient l'ignorer. Ils pourroient dans leurs maladies se servir des simples qui croissent dans leur pays, mais le peuple ne les connoit pas assez, & les médecins sont presque tous au service des Grands, si bien que les pauvres qui ne peuvent faire cette dépense se servent pour médecins d'aveugles & de devins, en qui ils avoient autrefois une si grande confiance, qu'ils les suivoient par tout à travers les rivières, & les rochers, & sur tout dans les temples des Idoles, où il invoquoient les Démons. Mais cette coutume fut entièrement abolie par ordre du Roi en l'année 1662.

Avant que le Tartare se rendît maître de ce Royaume, il étoit rempli de luxe & de débauche, les Corensiens ne faisant que boire & manger, & s'abandonner à toutes sortes de dissolutions. Mais présentement que les Japonnois & les Tartares les tyrannisent, ils ont bien de la peine à supporter une mauvaise année, à cause des grands tributs qu'ils payent, sur tout au Tartare, qui vient l'exiger trois fois l'an. Ils croyent qu'il n'y a dans tout le monde que douze Royau-
mes

mes ou pays, commandez par un seul Empereur qui réside à la Chine, à qui tous les autres payoient autrefois tribut, mais qu'ils se sont tous mis en liberté depuis que le Tartare s'est emparé de la Chine, n'ayant pu les subjuguier. Ils nomment le Tartare, *Ticksé & Orankoy*. Pour notre pays ils le nomment *Nampankouk*, qui est le nom que les Japonnois donnent au Portugal, de sorte que ne nous connoissant pas, ils nous le donnent aussi, l'ayant appris depuis cinquante ou soixante ans, que les Japonnois leur apprirent à cultiver le tabac, à le façonner & à s'en servir, car avant cela il leur étoit inconnu; & comme ils leur disoient que la semence venoit de *Nampankouk*, ils nomment souvent le tabac *Nampankoi*. Ils en prennent tant aujourd'hui que les enfans y sont accoutumés dès l'âge de quatre ou cinq ans, & il n'y a parmi eux que très peu d'hommes & de femmes qui s'empêchent de fumer. Au commencement qu'on leur en portoit ils l'achetoient au poids de l'argent, & c'est ce qui fait qu'ils estiment *Nampankouk* un des meilleurs pays du monde. Leurs écrits raportent qu'il y a quatre vingts & quatre mille contrées.

différentes, mais la plupart ne le croyent pas & disent qu'il faudroit si cela étoit que chaque lettre & banc de sable passat pour une contrée n'étant pas possible, ajoutent ils que le soleil en éclairant tant en un jour. Quand nous leur nommions quelque pays nous se moquoient de nous & soutenant que nous n'aurions pas à parler que d'une ville ou d'un village, leurs légats & orateurs ne m'ont dit au pas plus humble que si nous aurions pu vendre les commerces qu'ils ont avec eux à étrangers qui n'ont pas de cela. Ils ont négocié avec plusieurs de ces nations dans l'Inde & ont obtenu de ces nations de vendre à eux de la soie & d'autres marchandises. Ils ont aussi obtenu de ces nations de vendre à eux de la soie & d'autres marchandises. Ils ont aussi obtenu de ces nations de vendre à eux de la soie & d'autres marchandises.

marchands de Sior, qui vont à Pequín, & qui sont toujours au moins trois mois en leur voyage. Ce commerce consiste en toile, & du reste les Grands & les principaux marchans achettent & payent avec de l'argent, mais le peuple ne trafique qu'avec du ris & des denrées.

Il n'y a qu'un poids & une mesure dans tout le Royaume, mais les marchands en abusent fort, malgré toutes les précautions & les réglemens des Gouverneurs. Ils ne connoissent de monnoye que les casis, encore n'ont ils cours que sur les frontières de la Chine. Ils donnent l'argent au poids, par petits lingots comme ceux qu'on rapporte du Japon.

Leur langue, leur écriture, & leur façon de compter est fort difficile à apprendre, ils ont beaucoup de mots pour signifier une même chose, & ils parlent tantot vite & tantot lentement, sur tout les Savans & les Grands Seigneurs. Ils ont trois sortes d'écritures différentes, dont la première & la principale ressemble à celle de la Chine & du Japon. Ils s'en servent pour l'impression de leurs livres, & pour ce qui concerne toutes les affaires publiques. La seconde est com-

me l'écriture ordinaire parmi nous. Les Grands & les Gouverneurs en usent, pour répondre aux requêtes, & mettre des apostilles aux lettres d'avis, & ailleurs. Le peuple ne fait pas lire cette écriture. La troisième est plus grossière, & sert aux femmes & aux gens du commun. Elle est fort aisée à apprendre & à lire. On écrit de celle-ci plus aisément que des autres les noms & les choses dont on n'a jamais oui parler, cette écriture se faisant avec de petits pinceaux fort nets & déliés. Ils ont beaucoup de vieux livres tant imprimez que manuscrits, qu'ils gardent si chèrement, qu'on n'en confie le soin qu'au frère du Roi. On en conserve des copies aussi bien que des figures, en plusieurs villes, afin qu'en cas d'incendie, on n'en fût pas entièrement privé. Leurs almanacs se font à la Chine, n'ayant pas assez d'adresse & de science pour les faire eux-mêmes. Ils impriment avec des ais, ou formes de bois, & ont une forme particulière pour chaque côté de papier, ce qui fait la feuille. Ils comptent avec de petits bâtons languets, comme nous faisons avec des jettons. Ils ne savent point tenir de livres de comptes ou de marchans :

seulement lorsqu'ils achettent quelque chose, ils mettent le prix dessus, & écrivent au dessous ce qu'ils en retirent, & voyent par ce moyen aisément le profit & la perte.

Quand le Roi sort il est accompagné de toute la Noblesse de sa Cour, portant son ordre ou quelque ouvrage de broderie devant & derrière sur une robe de soye noire, avec une écharpe fort ample, suivi d'une grande troupe de soldats en fort bon ordre. Devant lui marchent des hommes à cheval & d'autres à pied, dont les uns portent des enseignes & des étendars, & les autres divers instrumens de guerre dont ils jouent. Ils sont suivis des Gardes du corps, qui sont composez des principaux bourgeois de la ville. Le Roi est au milieu, porté sous un dais d'or fort riche, qui passe dans un si grand silence qu'on n'entend pas le moindre petit bruit. Immédiatement devant lui marche un Secrétaire d'Etat, ou quelque autre Officier de grande importance, avec une cassette où il met toutes les requêtes & placets que les particuliers présentent au bout d'un roseau, ou qu'ils font pendre le long des murailles ou des pallissades : en sorte qu'on ne voit point ceux

qui les présentent. Ceux qui sont établis pour les ramasser les apportent au Secrétaire, qui les met dans la cassette, & lorsque le Roi est de retour au Palais, on lui présente le tout pour en juger souverainement. C'est ce qu'il fait, & on exécute ses ordres sur le champ, & sans que personne y contredise. Toutes les maisons des rues où le Roi passe sont fermées tant les portes que les fenêtres, & personne n'oseroit les entrouvrir, & encore moins regarder par dessus la palissade, ou par dessus la muraille. Quand le Roi même passe auprès des Grands & des soldats, il faut qu'ils lui tournent le dos, sans oser regarder, ni même tousser. Aussi dans ces rencontres la plupart des soldats se mettent de petits bâtons à la bouche, pour n'être pas accusez de faire du bruit. Quand l'Ambassadeur du Tartare vient, le Roi va en personne avec toute sa Cour pour le recevoir hors de la ville, l'accompagne jusqu'à son logis, & par tout chacun lui fait autant & plus d'honneur qu'au Roi. Toutes sortes de joueurs d'instrumens, de danseurs & de sauteurs, vont devant lui, tâchant à l'envi les uns des autres de lui bien divertir. Pendant tout le tems

que le Tartare est à la Cour , toutes les rues qui sont entre son logis & le Palais sont bordées de foldats , qui sont à dix ou douze piez l'un de l'autre . Il y a deux ou trois hommes qui ne font autre chose , que de ramasser des billets qui sont jettez de la fenêtre du Tartare pour être portez au Roi , qui veut savoir à toute heure ce que fait l'Ambassadeur . En un mot , ce Prince cherche tous les moyens de le contenter , tâchant de lui faire connoitre par toutes sortes de bons traitemens le respect qu'il a pour le Grand-Cham , afin qu'il en fasse un favorable rapport à son maitre.